

Rapports de jurys CRPE 2023

Résumé des conseils pour l'oral d'entretien 2^{ème} (5mn exposé ; 10 mn questions ; 20 mn MSP)

Aix Marseille	<ul style="list-style-type: none"> - Difficultés à transposer sa pratique et son expérience vers le métier de professeur des écoles. - Difficultés à sortir de l'exposé et des acquis scolaires. - Difficultés à prendre de la hauteur quant aux études de cas proposées. - Les connaissances du système éducatif sont trop souvent superficielles (méconnaissance de la hiérarchie et des dispositifs particuliers). - Manque de méthode et de stratégie pour répondre aux questions posées. <p>Conseils :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les candidats admis ont une présentation dynamique et originale de leur parcours, un propos structuré, une posture qui permet d'entrer en communication avec le jury. - Ils ont des connaissances dans les domaines réglementaires qui leur permettent d'analyser les études de cas et de réagir « à chaud ». Ils connaissent le référentiel métier, analysent les situations finement, font appel à leurs connaissances approfondies du système, à leur bon sens et s'engagent. Ils citent les guides EDUSCOL et évoquent les actualités du MEN. - Ils connaissent les membres de la communauté éducative et identifient les rôles de chacun et les instances. - Approfondir les domaines suivants : l'évaluation, la coéducation, les droits et devoirs des fonctionnaires, le fonctionnement d'une école, la laïcité, la notion de posture, l'exemplarité, l'autorité, la sanction éducative, le harcèlement. - Les candidats se disent motivés par le fait de transmettre des savoirs, sans être en capacité d'expliciter ce que cela signifie clairement, témoignant d'une vision transmissive du savoir du maître vers l'élève et montrant une forte méconnaissance des processus d'apprentissage.
Amiens	<p>Présentation :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Analyser son parcours pour mieux justifier ses motivations à l'aune du référentiel de compétences du Professeur des Écoles. - Proposer un plan d'exposé par compétences professionnelles en lien avec le référentiel de compétences. - Proscrire les arguments : « J'ai toujours voulu... », « J'aime les enfants... ». - Expliquer ses choix de reconversion. - Avoir une posture en adéquation avec les attentes : langage et tenue. <p>Entretien :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Anticiper le questionnement de la commission suite à l'exposé. - Se préparer en répondant à la question en s'appuyant sur le référentiel : Quel enseignant souhaiteriez-vous être ? - Mettre en avant ses connaissances sur le système éducatif et les textes officiels. - Faire preuve de dynamisme pour répondre aux questions. - Une vigilance particulière doit être portée au langage et à sa posture. <p>MSP :</p>

	<ul style="list-style-type: none"> - Prendre le temps de bien lire la situation pour en saisir le sens et enjeux réels. - Connaitre des textes officiels et des guides auxquels font référence les situations et surtout les avoir lus. - Connaitre les dispositifs mis en place à l'école : PHARE, PEAC... - Avoir une bonne connaissance de l'environnement institutionnel et partenarial de l'école. - Avoir conscience que la commission cherche surtout à évaluer la capacité du candidat à réfléchir, à élaborer un raisonnement qui aiderait à résoudre une problématique. - S'entraîner à gérer des situations réelles en proposant des réactions adaptées. - Élargir ses propositions à d'autres domaines ou enseignement que l'EMC. - Se construire un schéma de réponse structurée : piste en réponse immédiate, à plus long terme et en anticipation. <p>Conseils généraux :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Connaitre l'ensemble des ressources institutionnelles pédagogiques et didactiques et les mobiliser. - Se préparer à la gestion du temps d'exposé. - S'entraîner à parler à voix haute en se chronométrant. - Utiliser des techniques de communication efficace : regarder le jury, articuler, moduler sa voix, s'engager, etc. - Répondre de manière pragmatique et réaliste. - Mettre en lien sa pratique, son expérience, ses connaissances pour répondre aux problématiques posées lors de cette épreuve d'entretien. - Faire preuve d'une posture en adéquation avec la fonction d'enseignante. - Il serait utile pour les candidats du second concours interne qu'ils s'entraînent davantage à créer des situations pédagogiques variées et transversales pour répondre aux problématiques de l'épreuve. - Faire partager à la commission sa réflexion, son sens de l'analyse et son adaptabilité.
Besançon	Non publié
Bordeaux	<p>Présentation : prestations appréciées :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Présentation pertinente des éléments du parcours, argumentation à devenir PE. - Propos organisés et construits. - Clarté de l'expression, voix audible et dynamique. - Bonne utilisation du temps. - Echange authentique. <p>Présentation : regrets :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Absence de motivation exprimée ou trop générale. - Liste de motivations sans structuration. - Pas de liens entre le parcours et la motivation à devenir PE. - Description linéaire du parcours sans recul du point de vue de la construction des compétences. - Confusion animation/enseignement ou transmission des savoirs sans prise en compte des processus d'apprentissage. <p>Conseils :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Faire des liens entre compétences professionnelles acquises et celles du PE (Référentiel de compétences du PE). - Ecart entre compétences acquises et encore à construire. - Capacités à se projeter dans un nouvel environnement professionnel. <p>MSP : prestations appréciées :</p>

	<ul style="list-style-type: none"> - Problématisation claire des enjeux du sujet. - Propositions d'actions présentées现实的, en lien avec la connaissance du système éducatif. - Réactivité du candidat par rapport aux situations. - Connaissance des outils et procédures liée aux valeurs de la République ou au cadre juridique ou le fonctionnement d'une école. <p>MSP : regrets :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Peu de connaissance du système éducatif et ses enjeux. - Traitement superficiel des MSP. - Généralisation de la mise en situation avec réponse stéréotypée à la place d'une analyse précise. - Absence de positionnement au sein du collectif : directeur, psychologue, IEN etc... - Pas de maîtrise du concept de laïcité à l'école. - Déficit de culture générale. <p>Conseils :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Connaissance du fonctionnement des écoles par un stage d'observation et/ou des entretiens avec différents membres de la communauté éducative. - Noter les mots-clés. - Prendre en compte tous les éléments de la MSP. - S'appuyer sur les droits devoirs et obligations des fonctionnaires, les exigences du service public, les valeurs et principes de la République pour répondre. - Bonne connaissance du rôle et statut des professionnels : AESH, ATSEM, directeur, IEN... - Construire sa réponse : gestion de la situation dans le temps, au moment où elle se présente, en différé, la prévention. - Prendre en compte les élèves.
Clermont-Ferrand	<p>Présentation :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Présentation préparée, temps prévu investi mais récitation d'un discours ou lecture. - Présentations pas toutes préparées, peu structurées, temps court. - Récit trop chronologique sans valoriser les points saillants de l'expérience. Certains ne tirent pas partie du master MEEF ou des stages. - Présentation remarquée quand choix dans le parcours au service d'une projection dans le métier. - La motivation n'est pas encore assez montrée et peu de référence aux exigences du métier ou aux droits devoirs du fonctionnaire. <p>Conseils :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Préparer la présentation. Ce n'est pas la récitation d'un CV. - Mise en voix : travailler : débit, articulation, tonalité, signes non verbaux. - Exprimer clairement sa motivation, savoir argumenter ce choix du service public d'éducation. <p>Entretien :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Epreuve mal comprise des candidats : le jury demande des précisions, extrait les points saillants, valorise les compétences transférables. Le jury aide les candidats à se différencier d'un autre en cherchant sa singularité. - Certains candidats sont peu ouverts au questionnement et ont des difficultés à se projeter. <p>Conseils :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Être attentif aux questions pour entrer en interaction avec le jury. - Faire des liens entre expérience acquise et Référentiel de compétences du PE. - Connaître le fonctionnement du système éducatif et le Référentiel de compétences du PE. - S'appuyer sur des situations vécues pour justifier son propos.

	<ul style="list-style-type: none"> - Exprimer clairement sa motivation, ses valeurs tout en montrant une vision juste du métier avec ses atouts, ses intérêts, ses limites. - Bien se singulariser. <p>MSP :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Elles sont ouvertes pour permettre de les analyser, les problématiser, les contextualiser au regard des textes officiels et des priorités nationales. - Ne pas réduire à des réponses courtes, automatiques, immédiates sans prendre le temps de réfléchir et dégager une problématique. - Ceux qui réussissent ont un positionnement, analyse les pistes et proposent des réponses réfléchies et mesurées : appel à des personnes extérieures quand cela s'impose, posture de fonctionnaire au sein d'un collectif. - Ceux qui réussissent se reposent sur une pratique de classe, d'école et non sur des réponses superficielles, formelles et inadéquates. Remise en question des posture inadaptées à l'exercice du métier. - Certains ont du mal à passer d'une gestion individuelle de la situation à une gestion partagées avec l'équipe. Le recours à l'autorité (IEN) est souvent la 1^{ère} solution car les candidats n'ont pas une gestion concertée de la situation. - Les valeurs et principes de la République sont peu énoncés pour justifier les réponses. Difficultés à expliciter les valeurs et les exigences du service public. - La méconnaissance des textes et responsabilités de chacun peut être un frein à se positionner en tant que fonctionnaire d'Etat. <p>Conseils :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Prendre le temps de l'écoute des MSP. Reformuler ou demander des précisions pour s'assurer de la bonne compréhension. - Structurer sa réponse : reformulation de la problématique, énoncé du principe républicain, enjeux, hypothèses, pistes de réponses et ouverture. - Contextualiser la problématique (programmes, textes officiels, droits et devoirs...) et répondre avec pragmatisme et réalisme en tenant compte de l'environnement humain (équipe éducative, familles, partenaires) avec la possibilité de se référer à une expérience personnelle. - Connaître les droits, devoirs, obligations des enseignants et des parents ; positionnement affirmé de fonctionnaire de l'Etat. - Connaitre le système éducatif dans toutes ses dimensions : historique, organisation, fonctionnement, comparaison internationale, afin de donner du sens aux priorités actuelles. - Connaitre les valeurs et principes de la République et les expliciter, les illustrer. Être capable d'approfondir le principe de laïcité et son application dans le domaine scolaire. - Entrer dans l'échange, accepter la controverse, affirmer sa posture dans un cadre légal de l'institution. Avoir une posture professionnelle, des capacités communicationnelles (écoute, distanciation, empathie, bienveillance, conviction, argumentation). - Préparer l'épreuve. - L'attitude et l'expression sont évalués. La qualité de l'expression : débit, niveau de langue, para verbal, posture physique, regarder le jury, sourire, une certaine assurance sans trop de certitudes, entrer en interaction avec le jury, accepter la controverse professionnelle. - Se positionner en tant que PE : responsabilités, faire des choix, les assumer, les étayer par un argumentaire. Adopter une posture liée aux fonctions.
Corse	<ul style="list-style-type: none"> - Les capacités réflexives et d'analyse, le pragmatisme, la posture éthique, l'écoute, la capacité à s'inscrire dans échange professionnel et à en tirer parti pour faire évoluer sa réflexion, s'inscrivent dans des compétences attendues chez un futur PE. <p>Présentation des éléments du parcours :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Mise en lien avec le projet professionnel de devenir enseignant souvent restée superficielle. - Tirer parti des stages tant dans l'exposé que dans l'entretien, en les explicitant et en sachant se distancier de ces expériences premières selon l'échange avec le jury. <p>Conseils aux candidats :</p>

	<ul style="list-style-type: none"> - Les éléments du parcours mentionnés sur la fiche d'inscription ne doivent pas s'apparenter à un catalogue d'emplois sans lien avec le projet professionnel de devenir enseignant. Sélectionner les éléments saillants du parcours et expériences qui ont nourri leur projet de devenir enseignant et interroger en quoi ils ont effectivement participé à ce projet. - Les travaux de recherche sont à valoriser davantage en lien avec ce qu'ils peuvent apporter aux candidats dans sa pratique de futur enseignant. <p>MSP :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les candidats qui se sont démarqués sont ceux qui ont su problématiser la situation professionnelle et apporter des réponses témoignant d'une réelle appropriation des valeurs et principes de la République, des droits et obligations du fonctionnaire et donner à voir comment ceux-ci s'incarneront dans leur pratique de classe et posture professionnelle à partir de mises en lien avec des expériences de classe, d'école vécues. - Il est attendu des candidats de très bonnes connaissances des valeurs de la République permettant d'analyser et de discuter avec le jury les situations proposées. <p>Conseils aux candidats :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Problématiser les situations professionnelles et appréhender les réponses avec un empan d'analyse large, selon plusieurs paramètres (aspect réglementaire, liens en Ecole et société, dimension pédagogique, échelle de la classe / échelle de l'école). - Convoquer avec pertinence les expériences vécues pour illustrer les réponses et témoigner de sa capacité à faire des liens. - Formuler des propositions concrètes pour faire vivre les valeurs de la république dans sa classe. - Des connaissances solides sur le système éducatif (organisation, instances, partenariat, hiérarchie, ASH, etc.) et une réflexion solide sur le sens du service public, sur les droits et devoirs du fonctionnaire, sur la posture du professeur en tant que représentant de l'Institution.
Créteil	Non publié
Dijon	<p>Présentation du parcours, conseils :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Ne pas limiter le parcours professionnel à une liste linéaire d'activités descriptive voire de récit autobiographique. - Extraire du parcours quelques grandes compétences utiles et transférables au métier d'enseignant. - Faire le lien entre le parcours et la projection dans le métier. - Identifier et transférer des compétences déjà acquises et les mettre au service des missions d'enseignement. - Améliorer l'organisation et la structuration de l'exposé des motivations. - Dépasser la simple description de son parcours. - Faire du lien entre stage, expérience professionnelle : entrer en communication, prendre une décision d'adulte responsable d'une classe, relier au référentiel métier. - Se référer aux programmes, connaître le système éducatif. - Adopter une posture dynamique et une expression orale non relâchée. <p>MSP :</p> <p>Le candidat se voit proposer un document présentant deux situations professionnelles. Il prend connaissance de chaque situation l'une après l'autre. Les questions, qui guident sa compréhension de chaque situation et qui sont celles du jury, portent sur l'identification de la problématique sous-jacente à la situation proposée, sur une proposition de solutions qu'il envisagerait pour gérer cette situation et enfin sur les valeurs de la République ou les principes qui transparaissent dans le sujet et qui vont conduire son action d'enseignant.</p> <p>Les réussites :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Maîtrise des valeurs de la République et ses principes ainsi que les valeurs de l'école. - Faire preuve de bon sens, de connaissances sur le système éducatif et proposer des solutions concrètes et applicables. - Montrer de l'authenticité, de la sincérité et une ouverture d'esprit, entrer dans les échanges et la communication avec le jury.

	<ul style="list-style-type: none"> - Identifier les enjeux des MSP et faire preuve d'esprit de synthèse de diverses informations en les mettant en lien. - Vocabulaire adéquat, langue grammaticalement correcte, expression claire, langue française non relâchée. - La connaissance de la langue française et sa bonne utilisation font partie du Référentiel de compétences. <p>Conseils :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Repérer rapidement les mots-clés du sujet et la mise en lien des informations présentes dans les intitulés. - Faire ressortir l'essentiel de la situation proposée et lien incontournable avec les élèves. - Connaître le système éducatif et son organisation. - La différence entre AESH, ATSEM, CPC, IEN, DASEN etc. - Connaître l'inclusion, les intervenants extérieurs, l'évaluation, la différence entre instruire, enseigner, éduquer, animer ; la sécurité des élèves et l'encadrement d'un groupe, l'organisation de l'école avec un règlement de classe, d'école, de niveau départemental, les partenaires de l'école internes et externes, le statut des enseignants et le référentiel de compétences. - La capacité à se référer à des règles pour gérer les situations ou adopter une posture adéquate, à prendre des décisions et à s'engager.
Grenoble	<p>Présentation du parcours : appréciations :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Incarner l'exposé, problématiser le parcours et la motivation. - Projeter l'expérience en lien avec le Référentiel métier : allers-retours entre expériences et nouvelles missions. - Connaissance du service public d'éducation, les enjeux actuels, compréhension de la notion de service public. - Envisager les difficultés du métier, prise de fonction, lucidité. <p>MSP : appréciations :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Identifier la situation et l'associer à une ou plusieurs valeurs de la République. - Connaissance des grandes priorités de l'école : citoyenneté, école inclusive, égalité filles-garçons, lutte contre les discriminations. <p>Pistes d'amélioration « présentation du parcours » :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Ce n'est pas un exposé simple, linéaire de ses expériences sans lien à des compétences acquises, le Référentiel, droits devoirs, obligations de l'agent public. - Avoir un véritable échange avec le jury afin de démontrer une véritable analyse de leur parcours et motivation. <p>Pistes d'amélioration « MSP » :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Connaitre les ressources, surtout le Vadémécum « La Laïcité à l'école ». - Savoir que l'enseignant n'agit pas seul mais dans un collectif. - Connaître l'ensemble des principes et valeurs de la République en dépassant liberté, égalité, fraternité pour les valeurs. - Mobiliser la dimension éducative de l'Ecole en mobilisant des solutions pédagogiques. <p>Conseils pour la préparation :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Prendre connaissances des ressources sur devenirenseignant.gouv.fr pour ne pas être surpris par les questions. - Préparer avec attention le parcours surtout pour les candidats ayant un parcours uniquement scolaire/universitaire. - Faire preuve de créativité pour sortir d'une présentation linéaire et courte. - S'intéresser régulièrement aux grands enjeux éducatifs par des veilles documentaires, numériques et s'intéresser aux valeurs de la République. - Connaissance de la laïcité régulièrement mise en avant. - Connaissance de la lutte contre le racisme et l'antisémitisme. - Connaissance fine des droits, devoirs des fonctionnaires.
Guadeloupe	Non publié

Guyane	<p>Commentaires des membres du jury :</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'expression orale est correcte dans l'ensemble. Quelques erreurs syntaxiques chez certains candidats sont à noter. - Développer davantage de construction dans l'argumentation à partir d'une analyse plus approfondie des textes : éviter les paraphrases qui ne permettent pas l'analyse et ne favorisent pas les réponses aux questions posées. - Bonnes connaissances du fonctionnement de l'école, des cycles, des valeurs de la République, de la Laïcité. - Maîtrise insuffisante soit un oubli de précision des caractéristiques du contexte du territoire de la Guyane en particulier les REP +, les CP 100% réussite et le contexte allophone. - Capacités d'écoute pour un dialogue constructif, aisance communicationnelle. - Compétences argumentaires très hétérogènes : certains construisent et proposent des alternatives aux situations avec une démarche de construction cohérente ; d'autres ont du mal à se distancier, à prendre appui sur leurs expériences, les recherches ou les connaissances des textes institutionnels ; difficultés à répondre au questionnement du jury. <p>Recommandations aux candidats :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Se projeter dans la pratique professionnelle à travers la prise en compte des acquis et des besoins des élèves. - Se référer aux valeurs de l'école inscrites dans les valeurs de la République. - Proposer une problématisation du sujet et des réponses à celle-ci. - S'intéresser à l'actualité du système éducatif. - Identifier des objectifs et des variables pour proposer des évolutions dans les situations. - Accepter de faire évoluer ses représentations initiales. - S'informer de l'actualité nationale et académique sur les évolutions du système éducatif et se projeter davantage dans la pratique professionnelle. - S'informer sur la réalité du contexte de l'académie et des dispositifs qui existent
Lille	<p>Recommandations concernant le parcours :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Investir le temps de présentation de 5mn. - Soigner la posture de présentation en se projetant dans un entretien professionnel (niveau de langue, posture physique, regard, tenue). - Dépasser la restitution chronologique du parcours, privilégier la mise en perspective de l'expérience avec le référentiel de compétences du PE et les enjeux de l'école. - Conscientiser et objectiver les motivations réelles, les justifier par des arguments pertinents, ne pas se limiter à des envies de devenir PE suite à un rêve d'enfant (devenir maîtresse) ou au lien affectif avec les élèves (j'aime travailler avec les enfants). - Mettre en lien ses propres motivations avec les enjeux du système éducatif sans entrer abusivement dans une posture militante. - Prendre en compte la réalité du métier, nuancer ses propos, rester réaliste par rapport à ce qui a été appris dans les stages. - Ne pas hésiter à convoquer ses expériences professionnelles ou personnelles autres que les stages en écoles (monde associatif, musique, théâtre...). Tirer profit de ces expériences pour sortir d'une posture purement scolaire. - Rester ouvert aux échanges, l'expérience acquise lors des stages ne doit pas enfermer le candidat dans des certitudes. - Étayer sa culture personnelle (littérature de jeunesse, lieux culturels de la région...). <p>MSP :</p> <p>Traitement des situations :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Problématisation des situations afin de tenter d'y apporter des réponses cohérentes à court et à plus long terme. - Les candidats reformulent le sujet en prenant le temps d'analyser la situation. Les problématiques sont rapidement identifiées. - Le recours au travail d'équipe ou aux partenaires (RASED, équipe de circonscription, enseignant référent...) est rarement envisagé, voire méconnu.

- Le directeur n'est pas toujours identifié comme interlocuteur à privilégier. Certains candidats s'enferment dans une réponse unique dépendant d'eux ; d'autres délèguent la problématique au collectif ou au directeur. On attend du candidat qu'il soit force de propositions.
 - Les situations relevant de la maîtrise des Valeurs de la République, la lutte contre les discriminations, l'égalité fille-garçon sont les sujets auxquels les candidats semblent les mieux préparés mais ils rencontrent des difficultés pour exemplifier la manière de faire vivre les valeurs de la République en classe.
 - Les mises en situation en lien avec l'éducation à la sexualité, l'éducation aux médias et à l'information, le traitement des situations de harcèlement ont souvent mis en difficulté les candidats.
 - La coéducation, parfois confondue avec le travail d'équipe, doit être plus approfondie.
 - Le jury a apprécié et valorisé la capacité à s'adapter aux situations proposées et à faire évoluer les représentations, le cheminement réflexif au cours de l'entretien, la prise de recul, les réponses de bon sens, la conscientisation et la verbalisation de la nécessité de mobiliser le collectif, l'esprit de la coéducation.
 - Connaissances des enjeux, des programmes, des dispositifs, des textes réglementaires
 - Les textes officiels sont majoritairement cités sans pour autant en maîtriser tous les enjeux.
 - Il convient d'identifier les gestes professionnels du quotidien qui permettent d'adopter une posture répondant aux enjeux de l'éducation égalitaire et inclusive et à la philosophie des textes officiels.
 - Le recours aux dispositifs de droit commun et aux procédures en vigueur dans la prise en charge des problématiques des élèves, et notamment des élèves à BEP est mal maîtrisé (PPRE, PAP, PPS, PAI, APC, pHARE, IP...).
 - Le jury a apprécié et valorisé les candidats qui s'appuient sur les textes officiels, privilégiant le dialogue tout en se montrant ferme quant à l'application des principes et valeurs de la République, l'appropriation des valeurs de la République et les exigences du service public
 - Les candidats ont bien compris les missions et engagements du fonctionnaire de l'état, les enjeux des différentes valeurs à transmettre, à faire vivre et partager. Les droits et devoirs des fonctionnaires sont faiblement maîtrisés.
 - La confusion entre principe et valeur persiste. La laïcité reste un sujet complexe pour les candidats.
 - Le jury a apprécié la manière dont certains candidats incarnent les valeurs de la République et dont la culture de l'engagement est déjà perceptible.
 - Le jury a apprécié chez certains candidats le positionnement équilibré, l'aptitude à reconnaître ses limites, la capacité à savoir où trouver les ressources nécessaires pour obtenir les réponses aux problèmes rencontrés.
- Recommandations :**
- Reformuler le sujet pour problématiser sans pour autant délayer le contenu pour gagner du temps.
 - Planifier sa réponse, ne pas rester sur un traitement à court terme de la situation, identifier les enjeux à plus long terme.
 - Face aux problématiques, poser ce qui relève du non négociable (la loi) et déterminer ce qui peut être approché par une éthique de la discussion, privilégier l'échange tout en se montrant ferme quant à l'application des textes officiels et des principes et valeurs de la République.
 - Faire preuve de réflexivité et notamment anticiper les conséquences des situations exposées à tous les niveaux : école, parents, municipalité, presse...
 - Mettre en avant le collectif, traiter les situations dans une logique d'équipe sans se défausser, identifier les partenaires de l'école.
 - Adopter une posture d'écoute, de reformulation, synthétiser les propos, répondre sans précipitation, se projeter dans la mise en œuvre concrète, tenir compte de la réalité du terrain,
 - Mettre l'accent sur la prévention.
 - Se positionner en adulte de référence pour les élèves.
 - Maîtriser en profondeur les concepts fondamentaux de laïcité, d'égale dignité humaine, de liberté de conscience, de fraternité.
 - Se constituer une culture juridique en approfondissant la connaissance des textes réglementaires, s'imprégner des vadémécums et autres guides, connaître les dispositifs nationaux (« pHARE » ...).
 - Connaître les droits et obligations des fonctionnaires.

	<ul style="list-style-type: none"> - Distinguer valeur et principe, être capable de présenter une définition simple, claire et concise de la laïcité.
Limoges	Non publié
Lyon	<p>Attendus du jury :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le candidat démontre sa capacité à apprêhender la posture de fonctionnaire. Le jury attend que le candidat envisage et incarne au quotidien les valeurs de la République. - Le candidat fait part de l'organisation et des enjeux du système éducatif, particulièrement à l'école primaire. - La capacité à inscrire l'enseignement du premier degré dans le continuum avec le second degré (liaison école-collège, réseau REP et REP +, connaissances du cycle 4...). - La dimension collective du métier, surtout dans la partie traitant les situations professionnelles. <p>Points de vigilance :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Dépasser le vécu scolaire comme unique objet de motivation à exercer ce métier. - Elargir la réflexion en s'appuyant sur le « bon sens » ne suffit pas toujours. Construire une réponse prenant en compte les droits et devoirs du PE et des éléments réglementaires. <p>Présentation du candidat et échanges avec le jury, constats :</p> <ul style="list-style-type: none"> - La polyvalence du métier est comprise, et fait souvent partie du critère de choix du métier. <p>Attendus du jury :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les candidats établissent des liens entre leurs différentes expériences et les compétences du référentiel métier. <p>Réponses aux MSP :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les candidats font référence aux valeurs de la République et au principe de Laïcité. Ces valeurs sont connues, mais la charte de la laïcité, son rôle et son utilisation ne sont pas toujours cités. Le candidat doit définir concrètement les concepts et les valeurs qu'il énonce. - Le jury attend une connaissance et un positionnement clair vis à vis des textes institutionnels. Les MSP ont pour but de mesurer la capacité à effectuer des choix justifiés et éventuellement, à s'appuyer sur des aides appropriées. Il s'agit d'apprécier le potentiel du candidat à mobiliser des ressources pertinentes, plutôt qu'à mémoriser des connaissances formelles. - La mise en œuvre dans les enseignements proposés n'est possible que si le candidat fait partager ces valeurs. Il est attendu du candidat qu'il témoigne d'une conviction étayée relative à ces valeurs. - L'EMC est proposé systématiquement. Cela est pertinent uniquement si au-delà des connaissances, les compétences sont abordées de manière transversale (règles de vie, rapport à la loi, vivre ensemble, apprendre ensemble, créer une communauté d'apprentissage et dans toutes les disciplines...). - La notion d'équipe et de travail en lien avec le directeur est bien évoquée. Le jury valorise des propositions effectives et réalisables sur le terrain qui dépassent le seul cercle de l'école et incluent les partenaires. La dimension de coéducation dans le métier d'enseignant ne peut être méconnue. Les meilleurs candidats citent les différentes instances, les projets d'école. - Le candidat doit formuler des propositions concrètes, afin de témoigner de sa capacité à se projeter dans un environnement de travail réaliste. Le jury attend une analyse des spécificités des conditions d'exercice du métier. Les propositions doivent être adaptées au contexte d'exercice (éducation prioritaire, milieu rural...) Pour le candidat qui a déjà une expérience de l'enseignement dans un contexte particulier, il importe qu'il puisse le dépasser afin de proposer d'autres pistes adaptées à d'autres environnements. - Une bonne connaissance des modalités de différenciation pédagogique, proposées aux élèves en fonction de besoins identifiés, est la base d'une pratique adaptée à la diversité des élèves. <p>Point de vigilance :</p>

	<ul style="list-style-type: none"> - La notion de liberté pédagogique est souvent perçue comme un aspect positif du métier. Néanmoins, elle doit être envisagée dans le respect des cadres institutionnels (programmes, règlement intérieur, projets d'école...).
Martinique	<p>Parcours :</p> <p>Points positifs :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les candidats les plus performants ont fait une présentation de leur parcours efficace. - Les expériences professionnelles (contrats d'alternance ou stages) ont été mises en valeur. - Les échanges avec le jury se sont déroulés de manière courtoise contribuant à une atmosphère constructive. - La variétés des compétences, la clarté dans les explications et la réflexion sur les enjeux éducatifs ont constitués des éléments positifs supplémentaires. <p>Points à améliorer :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Approfondir le lien entre son expérience et le développement de compétences spécifiques à l'exercice du métier. Ce lien doit être clairement établi afin de mettre en évidence la pertinence et la transférabilité des compétences acquises vers celles du métier. - Meilleure connaissance du référentiel de compétences professionnelles. - Utilisation plus efficace du temps. Préparer son exposé et s'entraîner. Structurer clairement la présentation. - Développer une expression orale et une posture captivante qui attirent l'attention de l'auditoire ; renforcer la clarté du discours. <p>MSP :</p> <p>Points positifs :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Lecture du sujet correcte, compréhension adéquate des consignes et attentes. - Principes ou valeurs de la République clairement identifiées. <p>Points à améliorer :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Approfondir la connaissance des outils proposés par les plateformes officielles, ressources fiables et actualisées. - Meilleure maîtrise du fonctionnement du système éducatif. - S'approprier les textes officiels qui fournissent un cadre juridique et pédagogique essentiel pour l'exercice du métier. - Confronter leur proposition à la réalité du terrain et à la connaissance de la classe et de l'école. <p>Conseils :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Connaitre les ressources (Eduscol), les textes réglementaires et le fonctionnement du système éducatif. - Réviser les valeurs de la République. - S'entraîner à analyser des situations difficiles en mobilisant un cadre pertinent (valeurs, principes juridiques, droits et devoirs, connaissance du système éducatif). - Se positionner en tant que futur professionnel et dépasser les réponses uniquement affectives (bienveillance, écoute...). - Intégrer des éléments concrets et réalistes dans les réponses en tenant compte de la réalité du terrain. - Montrer une compréhension approfondie et pratique des enjeux rencontrés. Faire preuve de bon sens.
Mayotte	<p>L'épreuve vise à évaluer les connaissances du candidat sur le système éducatif français et ses particularités à Mayotte, sur l'école primaire (organisation, valeurs, objectifs, histoire et enjeux contemporains), sa capacité à se situer comme futur agent du service public (éthique, sens des responsabilités, engagement professionnel), sa capacité à se situer comme futur PE dans la communauté éducative.</p> <p>Exposé du candidat à partir d'un dossier de quatre pages maximum fourni par le jury, portant sur une situation professionnelle ordinaire inscrite dans le fonctionnement de l'école primaire, suivi d'un entretien avec le jury.</p> <p>Éléments d'analyse :</p>

	<ul style="list-style-type: none"> - Les candidats ne prennent pas suffisamment le temps d'une lecture approfondie des sujets. L'analyse des sujets ne doit pas être superficielle mais réfléchie et méthodique. Les candidats manquent d'organisation et de méthodologie pour traiter les sujets : absence de plan, absence d'introduction, conclusion rapide sans ouverture. Les candidats ont du mal à structurer leur pensée et ont tendance à partir dans tous les sens. Il est attendu davantage de rigueur. - Manque de culture générale, les connaissances pédagogiques et didactiques devraient être plus approfondies pour postuler. - Manque de références pédagogiques et de lexique spécifique. - La connaissance de l'organisation du système éducatif est souvent très lacunaire et les particularités de Mayotte peu connues ou peu maîtrisées. L'approche systémique du système et contexte éducatif, des missions et des enjeux de l'école est bien souvent ignoré de candidats. Certains candidats ne connaissent pas le déroulement des épreuves, ni leur contenu ou leurs enjeux.
Montpellier	<p>Présentation du parcours :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les candidats ont bien préparé cette partie en mettant en lien leur parcours et la projection dans les missions d'enseignant (référentiel de compétences du PE). Parfois le discours reste trop descriptif ou narratif. Il est conseillé d'éviter le « par cœur ». <p>MSP :</p> <ul style="list-style-type: none"> - La posture réflexive des candidats est appréciée et il est attendu une réponse personnelle témoignant d'une analyse concrète de la situation. Prendre des notes pendant l'énoncé afin d'éviter une réponse trop réactive. - Les réponses qui s'articulent avec une connaissance précise des valeurs républicaines témoignent d'une bonne compréhension des enjeux du système éducatif français. Une bonne maîtrise des textes institutionnels et une bonne connaissance du système éducatif permettent d'assoir les arguments développés par les candidats. - Certains candidats se présentent devant un jury en négligeant Les Valeurs de La République, ce qui interroge leur engagement à devenir des fonctionnaires d'état. - Les candidats s'expriment parfois dans un langage peu adapté appartenant au registre du langage oral familier. - Il est conseillé une prise de connaissance minutieuse des attendus du concours, une lecture du site et des guides Eduscol et une réflexion quant à leur engagement dans le métier de PE. Les prestations les plus pertinentes sont issues des candidats fraîchement sortis de l'université.
Nancy-Metz	<p>Les candidats les plus performants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Se projettent dans une organisation de classe efficiente et réaliste qui prend en compte l'ensemble des élèves et leur diversité. - Font preuve d'une bonne gestion du temps lors de leur exposé (qui est structuré) et répondent clairement aux questions en présentant une séance réaliste. - Sont capables de faire évoluer leurs premières propositions, de proposer des réajustements en se saisissant des questions du jury. - Adoptent une posture adaptée aux fonctions visées, mêlant sens du dialogue, capacité à se remettre en question et bonne gestion des émotions. - S'expriment dans un langage modélisant (sur le plan syntaxique comme sur le plan du registre de langue). <p>Parcours et MSP :</p> <p>Les candidats les plus performants articulent les compétences issues de leur parcours aux missions du PE.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Ils expriment leurs motivations au regard des enjeux de l'action éducative. Ils ont conscience des spécificités du 1^{er} degré. Ils problématisent les situations, cernent les enjeux et proposent une analyse systémique de chaque situation. - Ils prennent appui sur des connaissances ou des expériences personnelles pour enrichir leur propos. - Lors de l'entretien, ils savent interagir avec le jury, analysent les enjeux des situations proposées, construisent leurs réponses en s'appuyant sur les observations faites lors des stages. Ils se projettent de manière réaliste et éthique dans leur rôle d'enseignant. <p>Les candidats les moins performants n'ont pas utilisé tout leur temps d'exposé, ils s'en sont tenus à une paraphrase chronologique de leur fiche de présentation et n'arrivent pas à lier leur parcours au futur métier d'enseignant. Certains n'ont pas préparé cette partie de l'épreuve.</p>

	<ul style="list-style-type: none"> - Ils ont une connaissance sommaire du système éducatif et une incapacité à se représenter la diversité des conditions d'exercice au regard du référentiel de compétences. - Certains sont dans l'incapacité de se représenter et de prendre en compte les besoins des élèves. - Ils éprouvent des difficultés à articuler les enjeux globaux, les réponses immédiates et l'évolution de la situation à moyen terme. <p>Conseils aux candidats pour le parcours :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Être capable de lier son parcours au futur métier d'enseignant en s'y projetant concrètement et en le liant au référentiel de compétences du PE. - Être vigilant à la gestion du temps d'exposé. - Éviter une présentation chronologique de son parcours et dégager les axes forts au regard du métier de professeur des écoles. - Savoir expliciter clairement ses motivations, les compétences acquises et celles qui restent à acquérir. <p>Conseils pour les MSP :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Reformuler la situation présentée. - Dégager une problématique et les enjeux de la situation. - Traiter les questions en croisant les éléments saillants, apporter des illustrations personnelles (observations, expériences...). - Incrire ses propositions dans le concret de la classe en prenant en compte les capacités des élèves à un âge donné. - Savoir se positionner clairement en argumentant au regard des valeurs de la République. - Lors de l'entretien, faire preuve d'écoute active, adopter une attitude ouverte au dialogue avec le jury, construire ses réponses. - Proposer des situations concrètes montrant la capacité à se projeter dans différents contextes d'exercice. - Préparer l'épreuve (connaissance des textes, du système éducatif et s'intéresser à l'actualité pédagogique, sociale, éducative du moment).
Nantes	<p>Constats :</p> <ul style="list-style-type: none"> - La maîtrise de la langue orale est bonne avec tout de même la persistance d'erreurs de syntaxe ou de conjugaison. - Connaissance parfois limitée de l'histoire contemporaine en référence à des dates ou des faits marquants constitutifs des symboles et des valeurs républicaines nationales. - Faire valoir la motivation et montrer sa capacité à se projeter dans le métier d'enseignant. Durant les 5 minutes de présentation la majorité des candidats s'appuie sur les éléments de la fiche de candidature dont dispose le jury. Eviter un récit chronologique du cursus universitaire et des activités réalisées. - Les candidats qui effectuent une présentation de qualité s'attachent à expliciter des liens entre les éléments de leur CV et le métier de professeur. - L'expression de la motivation est évidemment très individuelle et chaque candidat se l'approprie en fonction de sa personnalité, et de ses convictions ; il est à noter que peu de candidats mettent en avant une démarche d'engagement citoyen et que très peu se réfèrent aux valeurs du service public dans la première partie de l'épreuve. <p>On peut citer plusieurs axes intéressants qui sont développés par certains candidats dans cette présentation, notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> - La manière dont leur projet professionnel s'est construit et les moyens qu'ils se sont donnés pour y parvenir (cursus universitaire, stages, démarches diverses de documentation, recueil d'informations...). - La représentation qu'ils ont construite de ce métier et le souhait de l'exercer ; le choix du service public et le sens que les candidats donnent à ce choix. - La volonté d'entrer dans une carrière au bénéfice des élèves et de leurs apprentissages ; l'envie de donner à tous les mêmes chances de réussir. - La responsabilité d'éduquer les futurs citoyens et la dimension collective du métier de professeur exerçant au sein d'une équipe. - Les commissions ont remarqué que cet « exercice » est parfois plus aisé pour celles et ceux qui ont déjà eu de véritables expériences professionnelles et qui se sont déjà trouvés en situation d'être recrutés. Néanmoins certains candidats disposant uniquement de leur cursus universitaire et des emplois d'été qu'ils ont occupés mettent en valeur la solidité de leur projet et leur aptitude à s'adapter aux situations nouvelles.

- Il ne s'agit pas de s'inventer une motivation ni de réécrire son parcours antérieur mais de mobiliser les éléments pertinents de son CV, de questionner sa motivation et de préciser sa représentation du métier de professeur. A cette fin, un exposé moins structuré par la chronologie du parcours offrirait plus de possibilité d'organiser le propos en fonction d'axes identifiés de la motivation du candidat.

Conseils :

- Conduire au préalable une réflexion approfondie de leur motivation qu'il convient de distinguer d'une simple envie d'être professeur, pour être en mesure d'anticiper les questionnements qui suivent la présentation. Se projeter dans le métier ne se limite pas à la perspective d'enseigner mais doit permettre au candidat d'expliquer ce que représente le fait de devenir fonctionnaire avec les droits et les obligations que ce statut implique ; le choix d'exercer dans le premier degré avec des particularités telles que la polyvalence disciplinaire, la diversité des élèves de 2 à 11 ans et de leurs besoins, l'implication dans l'ensemble de la vie scolaire (surveillance des temps d'accueil et de récréations, gestion des situations complexes et des relations avec les familles...) ; l'engagement dans un collectif et la nécessité de contribuer à la réflexion commune.
- Identifier les aspects du métier de professeur qui leur paraissent les plus complexes et la manière dont ils s'y sont préparés.
- De nombreux candidats évoquent leur « aptitude relationnelle » et leur goût pour les échanges et/ou le contact avec le public. Ils n'ont pas toujours envisagé le fait que ces relations peuvent être difficiles voire éprouvantes et ne font pas mention de leur capacité à maîtriser leurs émotions et à maintenir un dialogue et une attitude professionnelle en situation de difficulté voire de crise.
- S'approprier cette occasion de mettre en valeur, avec sincérité, ce qu'il est pertinent de partager avec le jury sans s'engager dans un « récit de vie » trop intime. Dans le même temps, comme futur professionnel responsable de la sécurité et des apprentissages des élèves, il faut faire preuve de jugement et de réflexion en présentant sa motivation et en la confrontant à la réalité que l'on perçoit du métier en explicitant le sens de cet engagement.

MSP :

Les enjeux résident notamment dans l'absence de temps de préparation. Le candidat doit faire preuve de réactivité dans la compréhension de la situation, la mobilisation des connaissances et des expériences qui peuvent s'y rapporter et dans la capacité à formuler « en direct » des réponses cohérentes et pertinentes.

- Les membres des commissions ont apprécié l'aptitude des candidats à s'exprimer assez aisément sans avoir eu la possibilité de rédiger une réponse au préalable. Avec des degrés de réussite divers, la majorité des candidats a été en mesure de réagir à la situation et de faire des propositions.

Pour chaque situation, l'entretien dure 10 minutes et est structuré autour de deux questions principales posées par le jury après la lecture de la situation : « *Quels sont les valeurs et principes de la République et, le cas échéant, les principes juridiques régissant l'organisation et le fonctionnement des écoles, qui sont en jeu dans cette situation ?* » « *Comment analysez-vous cette situation et quelles pistes de solutions envisagez-vous ?* »

- Le traitement de la première question par les candidats est assez rapide et peu développé : les candidats mentionnent une valeur ou un principe, parfois deux ou même trois, sans préciser en quoi la situation y fait référence. Même si le temps est contraint et qu'il ne convient pas de développer longuement la réponse, on peut recommander aux candidats d'expliquer en quoi cette valeur ou ce principe de la République leur paraît en jeu. C'est également l'occasion de faire état de leurs connaissances et de leur capacité d'analyse.

- On peut recommander aux candidats de ne pas seulement rechercher une réponse à la question posée et d'avoir en tête la définition des finalités de cette partie de l'épreuve : afin de ne pas se limiter à identifier la liberté ou l'égalité sans beaucoup d'explication, les candidats peuvent mobiliser notamment « *la laïcité, et les exigences du service public (droits et obligations du fonctionnaire dont la neutralité, lutte contre les discriminations et stéréotypes, promotion de l'égalité, notamment entre les filles et les garçons...* ». Les commissions ont souvent regretté que soient peu développées la manière dont les candidats prévoient de « *faire connaître et faire partager ces valeurs et exigences.* ».

- La pertinence des réponses apportées à la seconde question est liée non seulement aux expériences et connaissances acquises mais également à la préparation qui aura été mise en œuvre dans les mois précédents. On ne peut que recommander un entraînement régulier à ce type de prise de parole et suggérer à chacun de s'enregistrer afin de prendre conscience à la fois de ses compétences et de ses lacunes sur la forme comme sur le fond.

- Les situations proposées par le jury s'inspirent le plus possible de situations réelles et leur thème est en lien direct avec les sujets suivants qui sont issus des textes fondateurs de la République et du code de l'éducation : **les droits et obligations des fonctionnaires**, dont la neutralité ; **les exigences du service public de l'éducation**, notamment la nécessité de "faire acquérir à tous les élèves le respect de l'égale dignité des êtres humains, de la liberté de conscience et de la laïcité et de favoriser la coopération entre les élèves" [1] ; **les valeurs de la République** : la liberté [2], l'égalité [2], la fraternité [3], l'indivisibilité [4], la laïcité [5], la démocratie [5], la justice sociale [6], le respect de toutes les croyances [5].

[1] Article L-111-1 du code de l'éducation.

[2] Article 2 de la constitution de 1958 et déclaration des droits de l'Homme et du citoyen de 1789.

[3] Article 2 de la constitution de 1958 et préambule de la constitution de 1848.

[4] Article 1 de la constitution de 1958 et déclaration du 25 septembre 1792.

[5] Article 1 de la constitution de 1958.

[6] Article 1 de la constitution de 1958 et préambule de la constitution de 1946.

- Dans le traitement des situations relevant d'une situation d'enseignement, les candidats ont montré une maîtrise correcte des programmes de l'école et du socle commun de connaissances, de compétences et de culture ; ils ont pu également faire état d'une assez bonne connaissance du fonctionnement des écoles, du rôle du directeur et de celui de l'IEN.

- Les mises en situation relatives à la vie scolaire ont permis aux candidats de faire des propositions souvent sensées, de « pistes de solution ». Cependant la gestion de situations de crise, la neutralité et la réserve attendues d'un fonctionnaire ont pu mettre en difficulté certains candidats faute de réflexion et de documentation préalables sur ces sujets.

Les conseils repris ci-dessous sont issus de la présentation de l'épreuve et de ses attendus. Il nous semble tout à fait important d'en tenir compte et de prendre le temps de lire et de s'approprier l'ensemble des documents et références cités.

Conseils :

- Appréhender avec le réalisme qui convient les situations qui lui sont proposées, de caractériser les difficultés qu'elles contiennent, s'agissant des valeurs ou des éléments institutionnels ou réglementaires mis en jeu ;

- Porter sur ces situations une appréciation instruite, réfléchie et argumentée, débouchant sur des préconisations précises : que convient-il de faire (ou de ne pas faire) au regard des principes, des valeurs et des règles qui sont celles de la République et du service public en matière d'éducation ?

Les préconisations attendues du candidat peuvent mettre en jeu, selon la question posée :

- La gestion de cette situation dans la classe, à court et moyen terme (ce que je fais sur le moment, ce que je peux proposer par la suite : une situation peut devenir une opportunité pédagogique).

- La gestion de cette situation dans l'école, voire au niveau du département ou de l'académie (sur qui puis-je m'appuyer ? qui doit être prévenu ?).

- Pour construire sa réponse, le candidat fait appel à l'ensemble des expériences et des connaissances dont il dispose et qu'il mobilise avec pertinence, expériences et connaissances proprement disciplinaires ou participant d'une déontologie professionnelle.

- Il ne s'agit pas d'exiger des candidats la maîtrise complète d'une déontologie professionnelle qui est nécessairement en construction. Cependant cette « construction professionnelle » suppose au moins l'appropriation par le candidat des ressources et textes suivants : les droits et obligations du fonctionnaire présentés sur le portail de la fonction publique : <https://www.vie-publique.fr/fiches/20258-quels-sont-les-droits-des-fonctionnaires> ; les articles L 111-1 à L 111-4 et l'article L 442-1 du code de l'Education ; le vadémécum "la laïcité à l'École" : <https://eduscol.education.fr/1618/la-laicite-l-ecole> ; le vadémécum "agir contre le racisme et l'antisémitisme" : <https://eduscol.education.fr/1720/agircontre-le-racisme-et-l-antisemitisme> ; "Qu'est-ce que la laïcité ?" Une introduction par le Conseil des Sages de la laïcité - Janvier 2021. Téléchargeable sur <https://www.education.gouv.fr/le-conseil-des-sages-de-la-laicite-41537>

	<p>; le parcours magistère "faire vivre les valeurs de la République" : https://magistere.education.fr/f959 ; "Que sont les principes républicains ?" Une contribution du Conseil des sages de la laïcité – Juin 2021. Téléchargeable sur https://www.education.gouv.fr/le-conseil-des-sages-de-la-laïcité-41537 ; "La République à l'École", Inspection générale de l'éducation, du sport et de la recherche ; le site IH2EF : https://www.ih2ef.gouv.fr/laïcité-et-services-publics.</p>
<p>Nice</p> <p>NB : le rapport propose une dizaine de sujets pour chacune des épreuves orales (leçon, entretien, langues).</p>	<p>Présentation, points positifs</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'épreuve de la présentation a été mieux préparée que l'année précédente et le temps imparti de 5 minutes a été respecté. Le jury a apprécié les élocutions claires et vivantes. - Les candidats qui ont su exposer leurs motivations et présenter leur parcours en faisant le lien avec le référentiel de compétences du PE ont été valorisés. Certains ont évoqué leurs points forts et les ponts restant à travailler avec pertinence. A été appréciée l'articulation du cursus d'études et des expériences personnelles avec les valeurs et les convictions des candidats qui se sont projetés dans le métier. - Les candidats ont montré leur capacité à agir en fonctionnaire de l'état, y compris lorsque la situation évoquée apparaît déstabilisante. <p>MSP :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le jury a pu apprécier chez de nombreux candidats leur capacité à analyser les situations proposées. Certains ont pris des notes pendant la lecture de la situation. Les réponses les plus appréciées du jury sont celles qui ont pris en compte les différentes hypothèses, qui étaient argumentées et qui s'appuyaient sur les valeurs de la République et les principes réglementaires, juridiques, déontologiques. - Plusieurs candidats ont mobilisé des références historiques solides. Le cadre institutionnel a été bien appréhendé et les concepts, plutôt bien maîtrisés. Les propositions de réponse sont apparues équilibrées aux yeux du jury, fondées sur les aspects réglementaires et pédagogiques. - L'exercice a montré que les candidats étaient en mesure de donner une réponse immédiate, de reformuler et de développer les éléments d'une action inscrite dans un temps plus long. - Les candidats ont témoigné d'une bonne connaissance du système éducatif et de la capacité à se référer aux textes. Le jury a pu noter une bonne connaissance des pôles ressources. <p>Présentation, points à améliorer :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Des candidats ne parviennent pas à transférer des compétences au métier d'enseignant. S'ils ont déjà eu des expériences en classe, les candidats n'en ont pas tiré suffisamment d'enseignements. S'il s'agit d'une reconversion, le lien avec les futurs gestes professionnels a été absent et la projection dans le métier a fait défaut. - Le jury a entendu des candidats répéter le contenu de leur CV sans le traduire en compétences acquises ou à acquérir. - La motivation s'est révélée tantôt superficielle, tantôt floue ; elle a parfois reposé sur des représentations anciennes, caricaturales, voire candides. Certains candidats ne l'ont presque pas évoquée. - Concernant la forme, certains candidats n'ont pas préparé suffisamment l'exercice, la présentation n'a pas duré le temps imparti. - Chez certains, le langage a été familier, l'attitude, relâchée. Chez d'autres, le discours a été monotone. <p>MSP :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le jury souligne que la mise en situation intervient à la fin de la seconde partie et qu'il a remarqué chez certains candidats moins de lucidité qu'au début. - Certains candidats n'ont pas réussi à analyser la situation proposée. Leurs réponses ne s'appuyaient pas sur les valeurs et les principes fondateurs des institutions. Les droits et les devoirs du fonctionnaire au sein du service public ont été peu perceptibles. Certains principes sont mal compris (exemple : certains candidats n'ont pas été en mesure d'expliquer le principe de laïcité). - La connaissance du système éducatif est apparue trop superficielle, les connaissances sur le fonctionnement de l'école et la hiérarchie, méconnues. - Face aux situations proposées, certains candidats n'ont pas pris le temps de l'analyse ; ils ont fait référence à des principes sans les nommer ni les définir. - Parfois, la solution proposée a été confuse, voire ambiguë. Parfois, l'analyse faite par les candidats a pu être caractérisée de simpliste ou naïve. Certains candidats se sont contentés de proposer un dialogue avec les intéressés, laissant penser que des échanges oraux constituaient une réponse unique et suffisante.

	<p>- D'autres candidats se sont montrés en difficulté pour envisager plusieurs hypothèses et adopter plusieurs points de vue avant de proposer des éléments de réponse étayés.</p> <p>Conseils aux candidats :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le fonctionnement du système éducatif est à connaître. Pour ce faire, différents organigrammes correspondant à chaque échelle sont accessibles (ministère, rectorat, DSDEN, circonscription, école). - Une bonne connaissance des textes permet de fournir des réponses solides. Sur Eduscol, les candidats pourront trouver les références concernant l'environnement professionnel, les relations entre professionnels et partenaires, les attendus pédagogiques, les guides, les protocoles en vigueur (ex : Phare). - Les candidats qui suivent l'actualité éducative auront la possibilité d'enrichir leur propos à l'aide d'exemples contextualisés. - Approfondir les connaissances des principes qui régissent l'environnement professionnel dans lequel les candidats souhaitent exercer. Le même conseil est prodigué concernant l'ensemble des disciplines enseignées à l'École, puisque le jury apprécie que des liens soient faits entre les disciplines. - Dans le cas où les candidats ne connaîtraient pas une notion, un dispositif ou la signification d'un acronyme, le jury recommande de ne pas les évoquer et de ne pas craindre de dire leur méconnaissance s'ils sont interrogés. - En MSP, le jury n'attend pas de réponse unique, mais un positionnement clair et sans équivoque de la part des candidats. - Le jury conseille aux candidats de considérer les questions posées avec attention. - Les candidats utiliseront un langage oral de qualité, au service d'un discours structuré. Le conseil récurrent est d'utiliser la totalité du temps. - Les candidats les plus remarqués ont en commun de disposer d'un bagage de connaissances solides et d'avoir suivi une préparation sérieuse.
Normandie	<p>Présentation :</p> <p>Constats positifs (pour un peu plus de 50% des candidats) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les exposés présentés sont préparés et structurés (mise en avant de leurs parcours scolaires et de leurs parcours professionnels). <p>Constats négatifs (pour environ 45% des candidats) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les exposés présentés ne permettent pas de faire le lien entre parcours scolaires, parcours professionnels et motivation à devenir professeur des écoles. - Les candidats sont en difficulté pour justifier leurs choix. Le choix des expériences à porter à la connaissance des membres du jury est à penser en fonction de la projection dans le métier de PE. L'explicitation des compétences acquises au cours des diverses expériences ne peut, à elle seule, permettre de mesurer la capacité du candidat à les mobiliser de manière idoine pour l'exercice du métier auquel il se destine. Il s'agit donc bien de problématiser son exposé et de s'appuyer sur une analyse distanciée de ses expériences pour montrer quel enseignant on souhaite devenir. <p>Conseils :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les candidats devront préparer leur présentation en tissant des liens explicites entre leurs parcours scolaires, leurs parcours professionnels et leur motivation à devenir PE. - S'entraîner à respecter la durée de 5 minutes pour l'exposé. - Compléter le document préparatoire avec un choix plus large des activités conduites (pas seulement celles en lien direct avec le métier de PE) et des indications plus précises. Ce document est porteur des choix stratégiques du candidat pour son exposé. - Ne pas négliger la préparation de cet exposé en l'articulant autour d'une problématique et d'un plan qui s'appuie sur les différents éléments de son parcours. - Identifier dans son parcours tous les éléments qui permettent de penser qu'on s'est construit des compétences clés qui vont être celles demandées à un cadre A de la fonction publique et les étayer : responsabilité, autonomie, esprit d'initiative et capacité d'adaptation, rigueur, connaissance et acceptation de sa place au sein d'une organisation complexe dont capacité à travailler en équipe. - Montrer sa capacité à incarner les valeurs humanistes que porte le métier d'enseignant. - Montrer un engagement réel de la motivation en s'appuyant sur des exemples concrets (métier d'engagement) issus en particulier de sa formation. <p>MSP :</p>

	<p>Constats positifs (pour un peu plus de 50% des candidats) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les candidats sont en capacité de faire le lien entre leurs expériences personnelles et les situations présentées. Des réponses pertinentes sont proposées. Les références aux programmes sont systématiques. Les principes des valeurs de la République et de la laïcité sont connus. <p>Constats négatifs (pour environ 45% des candidats) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les candidats ne sont pas en capacité d'analyser les situations proposées. Les notions en lien avec les valeurs de la République et la laïcité sont méconnues. - Le fonctionnement de l'école n'est pas maîtrisé. - Le candidat doit analyser et comprendre les sujets proposés pour en cerner l'enjeu, en dégager une problématique (il faut présenter la difficulté soulevée et sa complexité), proposer des réponses en les justifiant et en s'appuyant à la fois sur les textes réglementaires, les connaissances du système éducatif et l'expérience éventuelle. Il s'agit donc d'une épreuve assez discriminante mais au cours de laquelle faire preuve de bon sens professionnel est essentiel. - Des candidats se sont distingués très positivement en adoptant une aptitude à identifier les enjeux éducatifs, en fournissant une illustration pertinente du propos par des exemples issus des stages ou de l'expérience tout en adoptant une mise à distance nécessaire. <p>Conseils</p> <ul style="list-style-type: none"> - Identifier de façon immédiate les grands enjeux sous-jacents. - Maîtriser les attentes du système éducatif, les devoirs et les droits du PE. - Problématiser la situation et faire preuve de bon sens pour proposer une première réponse. - Identifier les ressources disponibles permettant de venir en appui de son analyse ; au besoin, mobiliser les textes réglementaires à bon escient. - Connaître la charte de la laïcité, les programme en vigueur et le programme pHARe. - Se positionner de façon claire dans le traitement du cas proposé en argumentant autour des valeurs dont on est porteur en tant qu'agent de la fonction publique et enseignant. - Effectuer une veille juridique et pédagogique via les sites et publications officiels.
Orléans-Tours	<p>Constats :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les exposés sont de qualité inégale. Certains candidats gagneraient à mieux préparer leur prestation dont les attendus sont connus. Beaucoup peinent à se projeter dans le métier. Les connaissances du système éducatif sont parfois superficielles, ce qui pénalise les candidats. La très grande majorité des exposés se limitent à des commentaires des candidats sur leur parcours de formation et professionnel, la motivation à exercer le métier de professeur des écoles est trop peu explicitée. La motivation est rarement référée aux missions des enseignants, l'ambition pour les élèves est trop peu décrite. L'exposé reste parfois trop descriptif et les compétences développées dans leur parcours antérieur ne sont pas assez articulées avec le métier visé de professeur. Il conviendrait de faire le lien entre les compétences construites dans le parcours précédent et le référentiel de professeur des écoles. - Les attendus de l'épreuve décrits dans l'arrêté du 25 janvier 2021 sont méconnus des candidats. Il s'agit pour les candidats de faire valoir leur motivation et leur capacité à se projeter dans le métier. Un parcours non conventionnel n'est pas négatif, les candidats gagneraient parfois à en faire davantage ressortir la richesse et les atouts qu'il représente. Certains candidats ont présenté la partie motivation comme un entretien d'embauche : les qualités et compétences acquises sont expliquées et énumérées. Ils structurent leur propos, vont à l'essentiel eu égard au temps contraint mis à leur disposition. Les candidats ont très souvent eu des difficultés à donner une représentation précise du métier, leur description étant souvent floue et générale. Les apprentissages des élèves et la dimension pédagogique sont rarement évoqués. Ce sont bien plus souvent l'ambiance, les aspects relationnels et le travail en équipe qui sont mis en avant. - L'entretien est court et ne permet pas toujours de mettre en évidence les valeurs du candidat. Le jury doit amener l'échange sur le sens du service public du candidat. Dans le temps imparti, les questions doivent être courtes, claires et explicites. - Trop souvent l'exposé consiste à redire ce qui est déjà connu des membres de la commission sur la fiche du candidat. Les candidats décrivent de façon chronologique leur parcours, sans en extraire les points saillants. Le lien n'est pas fait avec le futur métier d'enseignant.

Conseils aux candidats :

- Se préparer à l'explicitation de leur motivation au regard des droits et devoirs du fonctionnaire. Le jury doit comprendre le choix de vouloir exercer dans le 1er degré (polyvalence de l'enseignant, diversité des élèves de 2 à 11 ans), l'implication dans l'ensemble de la vie scolaire (récréations, accueil, surveillance, relation avec les familles, lien avec les partenaires de l'école...).
- Les candidats doivent expliciter leurs représentations du métier avec ses spécificités en distinguant davantage les caractéristiques des différentes professions des acteurs travaillant autour de l'élève/enfant (enseignant, AESH, ATSEM, animateur...) et en précisant les modalités de leur partenariat.

Le jury propose aux candidats de suivre les conseils suivants :

- Mettre en exergue des points de son parcours qui ont permis de développer des connaissances, des compétences transférables dans le métier d'enseignant.
- Valoriser votre expérience en mettant notamment en évidence les transferts possibles dans l'exercice de la profession de professeur des écoles.
- Articuler les éléments de votre parcours de formation et votre expérience professionnelle antérieure avec les missions du professeur des écoles.
- Montrer la perception que vous avez du métier et les connaissances que vous avez du système éducatif.
- Ne garder de votre parcours que les éléments qui ont un intérêt pour l'exercice de votre futur métier.
- Parler des élèves et préciser ce que l'on pense leur apporter.
- Se projeter dans le métier de PE en abordant avantages et contraintes avec réalisme, sans rester sur l'envie de s'identifier à un ou à une enseignante. Il convient d'objectiver vos motivations réelles, d'illustrer par des arguments pertinents. Il s'agit de sortir des représentations enfantines « *J'aime les enfants.* », « *Depuis toute petite, je voulais être enseignante.* ».
- Avoir une attitude et une posture positives et engagées.
- Convaincre d'être porteur de valeurs qui vous conduisent à vous présenter au CRPE.
- Expliquer le choix du service public et le sens qui y est attribué.
- Evoquer le rôle de l'école dans la réduction des inégalités.
- Préparer cette partie. Ne pas lister, mais faire des liens et mettre en regard leurs motivations avec leur devenir.
- Préparer la présentation devant un miroir pour mieux la structurer et utiliser les 5 minutes imparties.
- Structurer la présentation en lien avec des compétences acquises, et non une chronologie de stages par exemple.
- Les candidats gagneront à préparer cet exposé et à s'entraîner en amont de l'oral afin de maîtriser le temps et de réguler certains tics de langage.
- Conseils aux candidats :
- Les candidats devront veiller à établir des liens entre leurs expériences passées et le métier de professeur des écoles pour témoigner de leur capacité à se projeter dans ce nouveau métier.
- L'entretien qui suit l'exposé sur la motivation est l'occasion pour le candidat de donner à voir au jury un futur agent du service public d'éducation, portant les valeurs de ce service public. Il faut rester humble et sincère en faisant preuve de conviction tout en étant réaliste sur le métier de PE.
- Tous les parcours personnels et professionnels peuvent permettre de valoriser des éléments essentiels nécessaires à la prise en compte de la réalité des contextes d'exercice et à l'expression d'une analyse qui participe à la construction de gestes professionnels.
- Il est nécessaire dans la communication de montrer un pouvoir de conviction. On attend de l'aisance dans la présentation et de la fluidité dans le discours.
- En prenant appui sur votre parcours antérieur, vous devez montrer quelles connaissances, quelles compétences, quels savoir-faire, quels savoir-être... vous avez développés et qui vous seront utiles dans votre futur métier. Il faut donc également montrer ce que vous connaissez de celui-ci. Vous devez montrer que, quel que soit votre parcours, vous vous projetez dans la réalité du métier. Il faut convaincre que vous portez les valeurs plus générales de la République.

MSP Constats :

Dix minutes sont consacrées au traitement de chacune des deux MSP ; l'une d'enseignement, la seconde en lien avec la vie scolaire. Après la lecture de chaque situation, deux questions principales sont posées par le jury : « *Quels sont les valeurs et principes de la République et, le cas échéant, les principes* »

	<p><i>juridiques régissant l'organisation et le fonctionnement des écoles, qui sont en jeu dans cette situation ? » « Comment analysez-vous cette situation et quelles pistes de solutions envisagez-vous ? »</i> Cette partie de l'épreuve doit permettre au jury d'apprécier l'aptitude du candidat à :</p> <ul style="list-style-type: none"> - S'approprier les valeurs de la République, dont la laïcité, et les exigences du service public (droits et obligations du fonctionnaire dont la neutralité, lutte contre les discriminations et stéréotypes, promotion de l'égalité, notamment entre les filles et les garçons, etc.). - Faire connaître et faire partager ces valeurs et exigences. <p>Les candidats qui n'ont pas de temps de préparation doivent faire preuve d'attention, de réactivité dans la compréhension de la situation, et être capable de formuler des réponses cohérentes et pertinentes. Ils sont invités à mobiliser leur réflexion et leurs connaissances afin de formuler une proposition d'action de nature à répondre au problème identifié. Généralement les candidats ont eu des difficultés à répondre la première question concernant les valeurs et principes de la République et principes juridiques de la situation. Les meilleurs candidats ont réussi à montrer des valeurs en adéquation avec celles attendues de futurs professeurs, dans les domaines du respect d'autrui, de lutte contre les discriminations, de l'égalité filles/garçons... Les candidats ont peiné à faire référence aux textes institutionnels, une tendance à délayer le contenu des réponses pour gagner du temps, à énoncer des réponses courtes et/ou à se décharger de toute prise de décision en énonçant une réponse, indispensable mais insuffisante, du type : « <i>j'en parle au directeur</i> », « <i>j'en réfère à ma hiérarchie</i> ».</p> <p>Conseils aux candidats :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Prendre des notes par mots-clés pendant la lecture des énoncés des situations. - Identifier l'enjeu en caractérisant la nature de la situation. - Faire preuve de bon sens, sans rechercher nécessairement la référence à des textes. Prendre le temps de construire sa réponse. - Problématiser la situation et s'efforcer de répondre clairement et de manière structurée aux deux questions. - Envisager le traitement de la situation en plusieurs temps, en considérant tous les paramètres. - Adapter les réponses à l'âge des élèves à l'aide d'exemples concrets. - Mettre en évidence le collectif en éclaircissant la place de chacun des acteurs de la communauté éducative. - Mieux relier les situations aux principes et valeurs impliqués. Oser débuter la construction de sa réponse avec le jury. - Réfléchir à haute voix permet au jury d'appréhender la capacité du candidat à reformuler et analyser la situation. - Penser à s'appuyer davantage sur les droits et devoirs du fonctionnaire pour justifier telle ou telle posture dans le traitement de la MSP, voire s'appuyer sur le référentiel de compétences du PE. Se projeter véritablement, anticiper sur le court terme : points de vigilance, préparation. - Les questions du jury sont destinées à entrer dans un dialogue constructif et à permettre aux candidats de construire des solutions. Les questions d'élargissement à partir des situations permettent d'appréhender la manière dont les candidats peuvent « <i>s'approprier les valeurs de la République, dont la laïcité, et les exigences du service public (droits et obligations du fonctionnaire dont la neutralité, lutte contre les discriminations et stéréotypes, promotion de l'égalité, notamment entre les filles et les garçons, etc.) et faire connaître et faire partager ces valeurs et exigences</i> ». - Le jury conseille aux candidats de prendre connaissance du référentiel de compétences du professeur des écoles, des lois Ferry, d'éléments du code de l'éducation, du vadémécum « la laïcité à l'école », la charte de la laïcité...). - Les candidats doivent aborder une posture réflexive montrant autant de bon sens que de connaissance des textes. Les mots relatifs aux valeurs méritent d'être explicités (liberté, fraternité...). - Le candidat évitera de multiplier les reformulations qui n'apportent pas d'éléments supplémentaires à la problématique questionnée. - Les commissions ont valorisé les candidats qui ont fait preuve d'une communication authentique sans détours inutiles. Le candidat gagnera à maîtriser les grands principes et l'architecture du système éducatif ainsi que le cadre réglementaire d'exercice ou du métier (obligations réglementaires de service, hiérarchie directe...).
Paris	Non publié
Poitiers	Parcours, prestations les plus réussies :

- Un candidat bien préparé sait valoriser l'ensemble de son parcours en faisant partager ses choix selon une présentation fluide et intégrant une logique d'évolution professionnelle.aisance, conviction et plaisir à témoigner de ses expériences sont des atouts. Savoir se projeter avec enthousiasme et selon une ambition professionnelle mesurée est apprécié par le jury.

- La construction du discours selon un plan bien élaboré permet au jury de percevoir la capacité du candidat à dépasser une simple chronologie sans mise en perspective de son parcours.

- Le candidat sait mettre en valeur les compétences acquises en choisissant des exemples pertinents et en les développant succinctement. Par exemple, il parle de l'élève et de la gestion de l'hétérogénéité. Le discours tenu met en valeur des acquis d'expériences en regard de celles attendues.

- L'exposé est structuré en lien avec le référentiel de compétences et la connaissance des grands enjeux du système éducatif français.

Echange avec le jury :

- Le candidat sait répondre aux questions plus élargies dépassant sa présentation. Il sait anticiper les domaines vers lesquels le jury pourrait l'orienter.

- Les éléments sélectionnés par le candidat pour étayer son propos et démontrer sa motivation sont suffisamment significatifs pour témoigner de la richesse et de la diversité de son parcours.

- Les prestations valorisées sont celles qui ont fait montre d'honnêteté et d'authenticité dans un propos cohérent et soutenu.

Prestations les moins réussies :

- Le manque d'assurance dans la prise de parole nuit à l'exposé qui se doit d'être structuré et respecter le temps imparti.

- Le fait de rester très général en usant d'expressions standards sur les missions de l'école et la réussite des élèves ne permet pas d'évaluer la qualité du parcours du candidat.

- L'exagération sur des expériences qui font douter de la réalité est un écueil à éviter. Se contenter d'énoncer successivement les points forts de son parcours est à proscrire.

- Démontrer sa bonne connaissance du contexte d'exercice s'appuie sur la description de stages vécus qui ont confronté le candidat à la réalité de groupe.

- Le manque de motivation se caractérise par une vision très parcellaire, voire biaisée du métier.

- La valorisation d'expériences qui ne sont pas en lien avec le métier de professeur des écoles ou qui méritait une distanciation (animateur, coach de sport) est à éviter.

- Les prestations les moins réussies se caractérisent par des propos peu préparés, se limitant à un exposé de la vie personnelle, sans cohérence ou lien avec les missions du professeur des écoles et le référentiel métier.

Entretien de 10 minutes :

Permet d'évaluer la capacité du candidat pour faire émerger les expériences le plus significatives de son parcours témoignant de sa motivation et de son aptitude à se projeter dans le métier d'enseignant.

Prestations les plus réussies :

- Les réponses du candidat révèlent l'authenticité concernant ses choix exprimés. Le bon sens est un incontournable.

- D'excellents liens sont établis entre le parcours initial et la projection dans le métier : le candidat s'appuie utilement sur ses expériences vécues qu'il sait analyser pour répondre avec perspicacité aux questions posées par le jury.

- Le candidat accepte d'entrer dans la controverse et s'engage dans un échange réflexif sans adopter une attitude de réponse conventionnelle attendue.

- Il fait preuve de réactivité, d'écoute et de sincérité dans ses réponses argumentées.

- Le candidat sait identifier et expliciter la manière dont apprend un élève.

- L'entretien permet de déceler des convictions fortes, un engagement, une bienveillance rassurante.

- Le jury valorise les prestations mettant en avant une bonne connaissance du système éducatif.

Prestations les moins réussies :

- Le candidat manque d'introspection et de réflexivité : il manque de recul sur le métier qu'il souhaite exercer, au-delà des expériences qu'il a vécues. La projection dans le métier fait défaut.

- Il a des difficultés à tirer parti de ses expériences pour répondre aux questions du jury objectivement. Les réponses sont courtes, non contextualisées et peu argumentées.

- Le candidat cite une thématique dans sa présentation mais n'est pas en capacité de développer lorsqu'il est questionné sur le sujet.

- Le candidat méconnaît le référentiel métier et ne se réfère pas aux droits et devoirs du fonctionnaire pour appuyer ses choix.

- Le jury déplore le manque de connaissance du système éducatif français de certains candidats (les instances, partenaires, rendez-vous institutionnels).

Conseils du jury :

- Chaque parcours peut mener à la réussite au CRPE si le travail de préparation est approfondi.

- Exposer sa motivation de manière authentique et savoir valoriser ses expériences en adoptant une attitude et une posture positives et engagées.

- Organiser son propos en optant pour une présentation plutôt problématisée du parcours. L'entrée par les compétences est pertinente plutôt que de choisir une simple chronologie de son cursus.

- Structurer sa prise de parole de façon dynamique, faire appel à un langage soutenu et donner de la hauteur à son propos dans un contexte transversal.

- Faire preuve d'une maturité dans la projection : se montrer convaincant et sincère. Travailler le transfert entre compétences antérieures et métier de PE.

- Prendre appui sur les compétences développées dans le cadre de sa formation pour se projeter dans l'exercice du métier (ex. Master anglais et projets à impulser en langue vivante (twinning, Erasmus...)).

- La présentation est structurée, valorisation des compétences acquises en lien avec le référentiel de compétence. Le candidat pense aux élèves.

- Savoir nuancer entre des fonctions d'animateur et le métier d'enseignant.

- L'école inclusive, la relation Ecole/famille, la prise en compte des temps traversés par l'élève (lien avec le périscolaire) sont des thématiques à connaître.

MSP :

Permettent au jury d'évaluer la capacité du candidat faire référence aux valeurs de la République pour analyser les situations et proposer des pistes de remédiation.

Prestations les plus réussies :

- Le candidat fait preuve d'un bon raisonnement et d'une analyse distanciée et critique face à la situation proposée tout en prenant appui sur une prise de notes organisée, le candidat se donne le temps de la réflexion pour délivrer des réponses contextualisées, claires et précises.

- Le candidat s'appuie sur des références théoriques (auteurs, code de l'Education, valeurs et principes de la république, histoire de l'école, journées commémoratives...) et a une bonne connaissance : du principe de la laïcité et des ressources associées (la Charte de la laïcité, le Vadémecum, sites Eduscol, Canopé ...), des droits et obligations du fonctionnaire (déontologie, devoir de réserve...), de l'environnement de l'école (le système éducatif, relations aux partenaires et aux familles), des textes institutionnels (programmes, repères annuels de progressivité...).

- Le candidat reformule le sujet et en tire une problématique. Il identifie les grands axes du sujet. Il est à l'écoute du jury et sait apporter de la souplesse à ses propositions.

Prestations les moins réussies :

- Une préparation carencée génère des postures inadéquates (posture hésitante, difficulté d'élocution, manque de réactivité, stress apparent...).

- Le candidat manque de connaissances et fait l'impasse sur des sujets importants comme l'école inclusive, les spécificités de la maternelle, la connaissance du système éducatif (dispositifs de l'école, rôle des professionnels et des partenaires de l'école), la lutte contre le harcèlement à l'école...), le fonctionnement de l'école, les documents institutionnels, les principales lois (l'instruction obligatoire, le système hiérarchique, les dispositifs de lutte contre les discriminations...).

- Des réponses courtes et sans développement ou sinon une volonté de combler le temps d'échanges sans laisser la parole au jury.

	<ul style="list-style-type: none"> - Les valeurs et principes républicains sont "plaqués", semblent peu compris et intégrés par le candidat, ses propositions sont superficielles. - Le candidat ne répond pas aux questions posées. Les solutions qu'il propose ne sont pas ajustées au cadre réglementaire, ni ne font référence aux principes et valeurs de la République. <p>Le candidat reste auto centré sur une réponse individuelle et unique. Le manque d'écoute ne lui permet pas de fournir une réponse étayée attendue.</p> <p>Conseils du jury :</p> <ul style="list-style-type: none"> - S'entraîner devant un auditoire (pairs, par exemple) à s'exprimer à haute voix pour rester dans le temps imparti. - Savoir organiser son propos selon un plan : avoir une bonne méthodologie dans le traitement argumenté des situations. Savoir prendre des notes succinctes et évaluer le temps nécessairement court pour réfléchir avant de se lancer dans la réponse. - Approfondir sa représentation des domaines les moins maîtrisés (école inclusive, connaissance du système éducatif et son fonctionnement, les différents cycles d'enseignement et les enjeux) - La connaissance du cadre réglementaire du fonctionnement des écoles est à minima requise. Il faut connaître les acteurs de proximité que l'on peut solliciter (conseiller pédagogique, enseignant spécialisé...). - Les expériences de stage sont un avantage et un appui, si le candidat sait faire un retour réflexif (dépasser les constats ; mettre en perspective. Exemple : savoir y recourir pour répondre quand il s'agit d'identifier des pratiques de différenciation ou d'évaluation, interroger les organisations des classes ...). - Être à jour sur les nouvelles orientations (APQ, génération 2024, pHARe, ...). - Veiller à répondre aux questions posées dans le cadre du sujet et savoir proposer des solutions de prévention selon la situation proposée. - Être en mesure de donner une définition simple mais précise du principe de laïcité et savoir convoquer les valeurs qui la concernent aux situations proposées. Les enjeux caractérisant la situation doivent pouvoir être décernés dans le temps imparti. - Savoir mettre en évidence le collectif en éclaircissant la place de chacun des acteurs de la communauté éducative. - Se constituer une culture juridique en approfondissant la connaissance des textes réglementaires par les intérêts et les enjeux qui les justifient : s'imprégner des vadémécums et autres guides, se former aux devoirs et obligations des fonctionnaires, distinguer valeurs et principes. Une lecture du préambule de la Constitution ainsi que des articles 1 et 2 permettrait une bonne analyse et serait un atout pour ne pas se limiter aux valeurs citées dans la devise. - Le candidat doit s'attendre à répondre à des questions qui n'ont pas vocation à rester fermées : certaines engagent un débat, une réflexion, une argumentation. Il n'y a dès lors pas de réponses toutes faites attendues.
Polynésie	<p>Exposé des motivations :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Une maîtrise insuffisante est marquée par un exposé centré exclusivement sur ses propres perceptions, sans prendre en compte les caractéristiques des élèves, voire les particularités du système éducatif, et qui présente peu d'articulation avec le projet professionnel. - La maîtrise est fragile lorsque, malgré un exposé bien préparé, des expériences décrites avec précision, le candidat ne parvient pas à valoriser son parcours, marque une faible curiosité intellectuelle, laisse apparaître un projet professionnel confus. - La maîtrise apparaît satisfaisante dès lors que le candidat décrit et argumente son projet professionnel à l'aide de ses expériences, l'enrichit au cours de l'entretien ; il envisage cependant de façon partielle le travail en équipe, ne perçoit pas la plus-value d'un collectif d'établissement. - La très bonne maîtrise est caractérisée par un candidat qui expose ses compétences et sait en tirer avantage pour se projeter dans le milieu enseignant ; il atteste d'une prise de recul réflexif effective par rapport à son expérience et montre sa volonté de s'impliquer dans des espaces interdisciplinaires. <p>Conseils pour se préparer à l'épreuve :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Structurer sa pensée pour rendre la logique de l'exposé accessible au jury ; réfléchir son exposé pour capter l'attention du jury : entrer par une expérience mémorable, un souvenir de jeunesse, etc... pour ensuite exposer ses compétences professionnelles. - Prendre appui de façon explicite sur ses expériences et compétences pour exposer son projet professionnel et argumenter son choix de devenir enseignant - Convoquer les compétences du référentiel pour attester de son expérience.

	<ul style="list-style-type: none"> - Manifester, par son attitude, par la qualité des arguments, sa motivation à exercer le métier d'enseignant, mettre en évidence ce qui déclenche l'envie d'enseigner. <p>MSP :</p> <ul style="list-style-type: none"> - La prestation du candidat est jugée faible lorsque celui-ci n'identifie pas les valeurs en question, les enjeux, l'obstacle à résoudre, ne parvient pas à prendre du recul face au problème posé malgré le questionnement du jury. - Une maîtrise fragile est marquée par la difficulté du candidat à définir les termes, à exploiter les valeurs nommées dans ses propositions. La méconnaissance des instances de l'école et de la place des parents comme partenaires éducatifs révèle une conception peu ouverte de l'école sur son environnement. - Le candidat qui a une maîtrise satisfaisante peut énoncer les grands principes retenus à partir des valeurs qu'il a identifiées mais peine à les opérationnaliser ; les propositions sont cohérentes au regard de la question soulevée, même s'il peut se trouver en difficulté sur un champ de questionnement élargi. - Le candidat qui réussit analyse l'obstacle posé, formule des hypothèses pour apporter des solutions ; il utilise un vocabulaire précis et nuancé et peut faire des propositions illustrées par des exemples. Il repère les différentes instances et est capable de communiquer avec elles. Le long terme est envisagé. <p>Conseils pour se préparer à l'épreuve :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Construire un cadre d'analyse qui permette d'apporter une réponse structurée à la question : identifier les valeurs et les définir de façon contextualisée. Mettre en évidence le problème rencontré et formuler des hypothèses. - Connaître les personnes ressource au sein de l'école et en dehors du système, les différents partenaires qui peuvent aider à résoudre la situation. - Envisager des pistes d'action à court terme / moyen terme / long terme : pour qui ? Comment ? Avec quelles personnes ressources ? Quels projets (pour le long terme) ? - Clarifier sa posture d'éducateur, ses droits et obligations en tant qu'agent du service public. - S'informer sur les questions vives et les préoccupations du ministère de l'éducation en Polynésie Française. <p>Conclusion : les membres du jury reconnaissent le travail réalisé par les formateurs et les candidats pour se présenter dans de bonnes conditions à cette épreuve exigeante. Les situations d'enseignement et de vie scolaire proposées par le jury sont issues des grandes thématiques éducatives et ont permis d'apprécier les connaissances du candidat sur le système éducatif, ses missions et ses obligations en lien avec les valeurs de la République.</p> <p>A titre d'exemple, suivent deux situations proposées lors de cette session :</p> <p>Situation professionnelle d'enseignement : Un intervenant prend en charge les séances de cirque, cependant il est absent pendant deux semaines, quelles solutions proposeriez-vous ?</p> <p>Situation professionnelle de vie scolaire : Vous remarquez qu'un élève de CM2 refuse systématiquement d'enlever son pull en entrant dans la classe, comment réagissez-vous ?</p>
Reims	<p>Présentation :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Occasion de mettre en valeur ses atouts et son expérience et d'exprimer sa motivation et ses ambitions. La construction de cette partie est laissée libre au candidat, il aura eu l'opportunité de la préparer bien en amont de l'épreuve. - L'échange est déterminé par le contenu et la qualité de la présentation qui précède. Il revient donc au candidat de soigner sa présentation, de susciter la curiosité et l'intérêt du jury. Les questions posées ont pour objectif de développer les éléments de présentation et d'en révéler toute la pertinence. <p>MSP :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les sujets sont construits de manière identique. On retrouve une courte description de la MSP ; un questionnement qui renvoie aux valeurs et principes fondamentaux mobilisés par la situation. - Le candidat est invité à identifier la problématique qui est soulevée par la situation et à construire des éléments de réponse, à l'appui de ses connaissances et de ses expériences.

- Cette année, le choix a été fait de soumettre les situations aux candidats, sous forme écrite, afin de libérer le candidat, dans un contexte de stress certain de la charge de mémorisation engendrée par une présentation seulement orale des situations.

Recommandations :**Présentation :**

- La durée n'est pas toujours bien gérée par les candidats : présentation trop courte.
- Veiller au débit de parole, tendance à s'accélérer, rester clair. La gestion du stress et des émotions doit être intégrée au travail de préparation.
- L'exposé des motivations suggère une posture d'ouverture, dynamique et déterminée et une pensée structurée pour convaincre et engager l'échange avec le jury. Il convient d'être vigilant dans l'emploi de formules stéréotypées telles que « *c'est pour moi* », « *je suis fait pour cela* ».
- Peu de candidats parviennent à faire les liens utiles et pertinents entre leurs expériences et le métier d'enseignant (référentiel de compétences), à mettre en évidence leurs compétences et leur capacité à transférer leurs acquis. Il est attendu une mise en perspective des acquis et expériences ainsi que des qualités communicationnelles.
- Il est vivement conseillé de la préparer, de s'entraîner à respecter le temps imparti (se chronométrer/se filmer sont des démarches recommandées) et à travailler posture, qualité d'expression, qualité de la langue et de se prémunir de l'invention de mots ou de formes verbales conjuguées de manière hasardeuse, de veiller aux liaisons et à la correction syntaxique.
- Un exposé du parcours qui n'est pas strictement chronologique est apprécié.

MSP :

- Le jury n'attend pas une seule réponse possible qui serait LA bonne réponse. La réponse attendue est celle qui amène les candidats à convoquer leurs capacités d'analyse et le bon sens, à faire des liens et à s'appuyer sur leurs connaissances du système éducatif et sur les valeurs et principes fondamentaux.
- Les questions posées permettent d'explorer divers domaines de la situation et de guider la réflexion.
- Nécessité de développer des stratégies d'analyse à mobiliser dans le temps imparti (10 minutes) à chaque situation présentée.

Exemples de questions posées par le jury :

Quel est le rôle des différents acteurs de la communauté éducative ? Quelles sont les responsabilités de l'enseignant dans ce cadre ? Quelles sont les personnes ressources mobilisables ? Quels sont les enjeux liés à cet enseignement ? Quelles peuvent être les réponses apportées pour les élèves en difficulté ? Comment prendre en charge les élèves à besoins particuliers ? Qu'est-ce que l'école inclusive ? Quelles sont les instances de travail en équipe ? Comment mesurer les progrès des élèves ? Comment favoriser les relations entre l'école et les familles ? Quelle est la place de l'enseignant dans l'organigramme de l'Éducation nationale ? Les questions peuvent également prendre la forme de mises en situation, d'hypothèses du type « et si... ? » « Imaginons que... ».

Les membres du jury ont particulièrement apprécié les prestations des candidats capables :

- De présenter les enjeux de la situation professionnelle.
- De mener une réflexion personnelle sur cette situation ; d'esprit critique.
- De s'appuyer sur leurs connaissances et leurs expériences (dans les classes), de citer des exemples concrets en faisant des analogies.
- De construire une réponse à la problématique de départ en se laissant accompagnés par le questionnement du jury, d'écoute
- Le jury salue la préparation sérieuse des candidats. Celle-ci se perçoit par la structuration de cette partie qui est souvent clairement énoncée.
- Le jury apprécie que les candidats ne déroulent pas strictement leur CV dont il a pris connaissance en amont de l'entretien.
- Les meilleurs candidats sont capables d'identifier leurs points forts et leurs faiblesses. Ils élaborent un propos reflétant un positionnement personnel et nuancé, témoignant de leur capacité à appréhender toute la complexité du métier. Cette posture réflexive et cette ouverture d'esprit constituent un prérequis nécessaire à la formation future et sont appréciées.
- Les meilleurs candidats témoignent d'une maîtrise assurée et actualisée des textes officiels qu'ils mettent au service d'une réflexion personnelle. Ils font également preuve de bon sens et de réalisme. Souvent, ils se montrent ambitieux et engagés.

	<p>- Si les membres du jury conduisent un questionnement soutenu et font preuve d'une vraie exigence, la plus grande bienveillance est observée lors des interrogations, ce qui constitue un contexte favorable à la discussion. Il est donc conseillé aux candidats d'appréhender cette discussion avec sérénité et confiance, pour asseoir, malgré les enjeux, une posture d'écoute de qualité et favoriser leur réactivité. Les candidats qui sont engagés dans l'échange sont en mesure de tenir compte des questions et remarques des jurys et s'en servent habilement.</p> <p>- Le jury est attentif à la présentation générale, notamment vestimentaire, à l'attitude et à la posture respectueuse des candidats qui se destinent à enseigner.</p> <p>Il est attendu des candidats :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Qu'ils connaissent le « Référentiel des compétences professionnelles des métiers du professorat et de l'éducation » B.O n° 30 du 25 juillet 2013. - Qu'ils connaissent les droits et les devoirs du fonctionnaire ; les principes fondamentaux et les valeurs de l'école républicaine. - Qu'ils maîtrisent le lexique professionnel spécifique ; - Qu'ils se projettent avec conviction, dynamisme et lucidité dans la fonction de PE. - Qu'ils maîtrisent la langue française (syntaxe, niveau de langue), qu'ils s'expriment clairement (articulation, hauteur, débit) et prennent déjà conscience de leur rôle modélisant dans le cadre de l'enseignement du français. - Qu'ils maîtrisent des connaissances sur le système éducatif (Loi du 26 juillet 2019 pour une école de la confiance), qu'ils sachent faire référence aux textes officiels en vigueur. - Qu'ils fassent preuve d'écoute (capacités communicationnelles) ; qu'ils connaissent les grandes phases du développement de l'enfant permettant d'anticiper et d'appréhender ses besoins ; - Qu'ils partagent et sachent faire partager les valeurs de la République ; - Qu'ils montrent des capacités d'écoute et d'analyse ; - Qu'ils fassent preuve d'honnêteté : il est préférable de reconnaître qu'on ne sait pas répondre à une question, qu'on ne maîtrise pas un concept plutôt que d'essayer de répondre à tout prix ; - Qu'ils approfondissent leurs connaissances de l'école maternelle et de ses spécificités ; leurs connaissances quant à l'usage pédagogique du numérique ; leur connaissance des programmes ; leurs connaissances des parcours éducatifs dont le parcours d'éducation artistique et culturel. - Qu'ils fassent preuve de curiosité : qu'ils soient attentifs à l'évolution du système éducatif, qu'ils prennent connaissance de l'actualité de l'éducation. - Qu'ils connaissent quelques références/sites institutionnels. - Qu'ils montrent une certaine culture générale. - Qu'ils fassent part de leurs expériences professionnelles pour mettre en évidence leur engagement.
Rennes	<p>Parcours constats :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Profil 1 : exposé peu structuré et lapidaire. Il n'apporte rien de plus à la fiche de renseignement. La motivation du candidat n'est pas perçue. Malgré les sollicitations du jury, le candidat reste sur ses positions initiales. Le parcours et le projet professionnel semblent insuffisamment réfléchis et articulés. - Profil 2 : exposé qui fait valoir des expériences mais présentation qui reste chronologique. Le lien avec les compétences du PE n'est pas établi. Le projet professionnel reste incertain. La motivation est davantage organisée par des éléments qui renvoient à l'animation et peu à l'enseignement et l'éducation. Le parcours et le projet professionnel sont davantage articulés. - Profil 3 : l'exposé fait valoir des expériences multiples qui contribuent à une projection dans le métier. La motivation à devenir PE est établie. Le parcours présenté se place au service d'un projet professionnel en construction. - Profil 4 : l'exposé est problématisé, contextualisé et fondé sur des expériences vécues. Projection avérée dans le métier. Le candidat a une analyse lucide de ses compétences et établit des liens solides avec celles du référentiel métier. Capacité à comprendre les grands enjeux de l'Ecole et identifier ses besoins en terme de formation. Le parcours est optimisé et au service d'un projet professionnel réfléchi. <p>Les erreurs les plus fréquemment rencontrées :</p>

- Peu de problématisation de la présentation ; appui sur un déroulé chronologique (liste).
- Difficulté à mettre en perspective les compétences développées avec celles identifiées dans le référentiel.
- Les candidats en reconversion apparaissent mieux armés et préparés à ce type d'épreuve.
- Vouloir tout évoquer provoque une précipitation, une énumération qui nuit au propos.
- La gestion du temps est difficile (arrêt par le jury).

Conseils :

- Tirer des expériences passées des éléments saillants qui entrent en résonnance avec les compétences attendues du PE. Cette articulation montre la capacité à construire un projet professionnel réfléchi.

MSP :

- **Posture 1** : analyse superficielle des MSP et des réponses. Méconnaissance des rôles et missions de chacun. Tente de résoudre seul la situation : solutions inadaptées. Les valeurs de la République et le cadre réglementaire de l'école sont méconnus ou peu en adéquation avec les MSP. Posture non conforme aux valeurs du service public.

- **Posture 2** : analyse et réponses incomplète. Enjeux d'une seule situation perçus. Logique de coopération avec l'équipe enseignante pour répondre au problème posé. Les valeurs de la République et le cadre réglementaire des écoles sont simplement énoncés.

- **Posture 3** : analyse pertinente et structurée permettant de cerner les enjeux éthiques ou professionnels. Réponses cohérentes. Le candidat coopère avec l'équipe enseignante. Il identifie les différents partenaires sans savoir comment agir. Les valeurs de la République et le cadre réglementaire de l'école sont articulés à l'une des deux MSP.

- **Posture 4** : l'analyse est problématisée, contextualisée pour les deux MSP. Les dilemmes et tensions sont explicités. Les enjeux éthiques et professionnels sont cernés. Les réponses apportées sont pertinentes et ajustées. Le candidat sollicite et mobilise à bon escient les partenaires de la communauté éducative. Les valeurs de la République et le cadre réglementaire de l'école sont intégrés et contextualisés.

Les erreurs les plus fréquemment rencontrées :

- Une réaction émotionnelle excessive amenant les candidats à traiter les MSP par deux postures opposées.
- Sous-estimer le caractère grave de la situation : trop grande bienveillance, souplesse.
- Postures radicales, sûr des réponses, contraires aux valeurs de la République.

Conseils :

- Identifier les dilemmes et les tensions qui résultent des MSP.
- Connaissances nécessaires mais aussi démarche méthodologique pour sortir d'une réaction primaire, première et émotionnelle.
- Les situations sont complexes. Elles nécessitent un temps d'analyse, de problématisation. Penser la résolution en terme de collectif capable d'agir en équipe.
- Connaissance des textes et ressources (services, partenaires). Capacité de jugement.
- Se confronter à de multiples études de cas.
- Laïcité, citoyenneté doivent avoir une place centrale dans la préparation : analyse, réflexion, propositions pratiques de citoyenneté à l'école sont attendues. Le jury évalue la capacité des candidats à contextualiser la mise en œuvre des valeurs et principes du vivre-ensemble et l'application des principes fondamentaux de la République dans la classe et l'école. Connaissance de la charte de la laïcité, du programme d'EMC. Promouvoir les principes d'égalité, de neutralité, de laïcité, d'équité, de tolérance, de refus de toute discrimination.

Remarques sur l'exposé du parcours et les MSP :

- Expression orale : langue fluide, niveau courant soutenu, familiarité proscrite, ton de voix posé et expressif.
- Posture : naturelle, calme, force de conviction, enthousiasme vis-à-vis des missions.

	<ul style="list-style-type: none"> - Vision de l'élève : école bienveillante prenant en considération chacun des élèves. Regard positif porté sur les élèves, être convaincu de leur éducabilité, importance de la mise en œuvre de parcours personnalisés appuyés sur l'individualisation, les adaptations, l'accompagnement. - Compréhension du métier de PE : connaissance actualisée du système éducatif et des textes, bon sens, réalité professionnelle, pragmatisme permettant d'appréhender les exigences et difficultés du métier. - Respect du cadre temporel : prestation trop longue interrompue. S'entraîner et gérer les différents temps. Appui d'un chronomètre. - Evalués positivement : bonne capacité à entrer dans l'échange avec le jury, écoute attentive, prise en compte des questions, honnêteté et ouverture, prise de recul, rectifier une idée énoncée hâtivement...
Réunion	<p>Présentation, réussites :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Dans l'ensemble, bien réalisée, avec une valorisation des compétences acquises de leurs expériences antérieures. Les candidats s'expriment avec clarté. Ils utilisent bien le temps imparti. <p>Difficultés :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Présentations structurées qui apparaissent néanmoins très formalisées, laissant peu de place à l'originalité. - La laïcité demeure un concept difficile à illustrer et à traiter pédagogiquement. <p>Recommandations du jury :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les candidats admis ont une présentation dynamique, originale de leur parcours, un propos structuré, une posture qui permet d'entrer en communication avec le jury. Ils ont des connaissances dans les domaines règlementaires qui leur permettent d'analyser les études de cas et de réagir « à chaud ». <p>MSP, le jury a apprécié :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Dans l'entretien, les candidats qui connaissent le référentiel de compétences du PE. Les candidats qui s'inscrivent dans un échange constructif, révélant une posture réfléchie leur permettant d'argumenter ou de réajuster un point de vue. <p>Le jury a regretté :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les candidats attachés à des stéréotypes, recherchent une réponse toute faite à la situation proposée. Tous ne font pas le lien entre leur vécu et les compétences attendues d'un PE. L'absence de culture de certains candidats. L'attitude de candidats, parfois rigide, parfois relâchée, qui questionne sur leur capacité à établir plus tard une relation éducative de qualité et à coopérer au sein d'une équipe. <p>Recommandations du jury :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Ils connaissent le référentiel métier, analysent les situations finement, font appel à leurs connaissances approfondies du système, à leur bon sens et s'engagent. Ils citent les guides EDUSCOL et évoquent les actualités du MEN. Leur expérience en école et de la vie leur permet de se positionner dans une réalité professionnelle. Ils connaissent les membres de la communauté éducative et identifient les rôles de chacun et les instances. - La réflexion des candidats doit être approfondie dans les domaines suivants : l'évaluation, la coéducation, les droits et devoirs des fonctionnaires, le fonctionnement d'une école, la laïcité, la notion de posture, l'exemplarité, l'autorité, la sanction éducative, le harcèlement. - Les candidats se disent motivés par le fait de transmettre des savoirs, sans être en capacité d'expliquer ce que cela signifie clairement, témoignant d'une vision transmissive du savoir du maître vers l'élève et montrant une forte méconnaissance des processus d'apprentissage. <p>Recommandations générales :</p> <p>Si la plupart des candidats connaissent les principaux éléments d'organisation et de fonctionnement de l'école primaire, ils éprouvent encore de la difficulté à y donner du sens. Cette faiblesse est liée au déficit de connaissances historiques relatives à l'évolution du système éducatif, aux grandes étapes, aux grandes réformes et aux contextes historiques qui peuvent les expliquer. Les politiques éducatives sont, dans le meilleur des cas décrites, mais jamais appréhendées à la lumière de leurs enjeux ou référencées à l'actualité.</p> <ul style="list-style-type: none"> - La référence aux compétences professionnelles (nécessaire connaissance du référentiel de compétences du PE), constitue un point d'appui pour traiter les situations professionnelles, soutenir les positionnements et les choix.

	<ul style="list-style-type: none"> - La polyvalence, doit être perçue dans ses aspects fonctionnels (tous les niveaux, toutes les matières). Elle doit donner lieu à la compréhension de ses enjeux dans la construction des connaissances et dans la confrontation à des situations d'apprentissage. - La connaissance des élèves sous l'angle de leur développement et de leurs capacités selon les âges, en particulier à l'école maternelle, ainsi que les connaissances relatives aux processus d'apprentissage sont en deçà de ce qui peut être attendu. - La préparation devrait conduire à une meilleure maîtrise du lexique professionnel. Cette qualité est attendue dans la mesure où elle est révélatrice d'une familiarité déjà acquise avec les concepts et l'environnement du métier. Cette maîtrise constitue un préalable à l'instauration d'une culture commune professionnelle. L'appel à des exemples bien choisis, issus de l'expérience, a constitué une caractéristique des très bons candidats. Il est nécessaire que tous les candidats soient conscients des exigences formelles d'une épreuve orale de recrutement de professeur, aussi bien dans la posture que dans le registre de langue utilisé.
Strasbourg	<p>Beaucoup de sujets sur le principe de laïcité, la promotion des valeurs de la République, le harcèlement scolaire, difficulté scolaire, la prise en compte des élèves à besoins éducatifs particuliers, l'école inclusive, la collaboration professionnelle en contexte pluri-catégoriel, la qualité des partenariats à installer.</p> <p>Constats sur les prestations des candidats :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les présentations sont très souvent bien construites, de bonnes aptitudes à communiquer et une posture favorable aux échanges avec le jury. Le jury a apprécié la capacité à structurer leurs prises de parole, en problématisant la question et en énonçant le plan de leur intervention. - Le travail de préparation de l'épreuve est souvent perceptible. Les candidats prennent en compte les questions du jury et tentent de construire des réponses appropriées. <p>Présentation du parcours professionnel :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les exposés sur le parcours professionnel sont bien construits et le temps imparti est bien maîtrisé ; le jury a apprécié en les essais de mise en valeurs des compétences acquises à travers les expériences passées, et la relecture de son expérience au prisme de la projection possible dans les missions du PE. - La présentation du parcours est réussie lorsque les candidats parviennent à valoriser les acquis de leur expérience en se projetant sur la manière de s'en saisir en contexte d'enseignement ; un adossement du parcours au référentiel métier, lorsqu'il fait sens et n'apparaît pas artificiellement plaqué. <p>Entretien avec le jury :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les candidats montrent une capacité d'écoute et de communication ; le jury apprécie une posture favorable aux échanges, une approche analytique, une réelle prise en compte des questions formulées et une capacité à prendre en compte les invitations à soupeser la pertinence des arguments convoqués, à réajuster ou prolonger le propos, à l'infléchir ou le nuancer en prenant en compte de nouveaux paramètres ; il s'agit de montrer une capacité à assumer un positionnement professionnel stable, une posture bien assise sans être pour autant dénuée de souplesse. - Les meilleurs candidats conjuguent l'évocation d'expériences pratiques et le recours à des outils institutionnels susceptibles de les contextualiser ; montrent une bonne connaissance du système éducatif et de ses enjeux ; mettent en valeur leurs expériences et les compétences déjà acquises en lien avec le futur métier de PE. <p>Mises en situation professionnelle :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les meilleurs candidats prennent le temps d'écouter l'énoncé de la situation, prennent des notes et reformulent ; après un court temps de réflexion, ils dégagent une problématique qui structure l'exposé des cas pratiques. - Les valeurs et les principes de la République, les droits et devoirs de l'enseignant sont bien connus. <p>Lacunes et écueils dans la présentation du parcours professionnel :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Des descriptions de parcours trop linéaires, trop narratives, insuffisamment analysées, peu mises en perspective et encore moins mises en lien avec une projection possible dans le métier de PE ; la présentation chronologique du parcours n'est pas toujours propice à la mise en lien entre l'exposé des compétences acquises et des attendus du métier. - Les candidats les moins convaincants sont souvent ceux qui n'utilisent pas l'entièreté du temps imparti pour leur présentation.

- Parfois, le référentiel métier du PE est méconnu, la culture administrative fait souvent défaut.
- Certains candidats mobilisent de manière prépondérante le registre affectif, qui supplante toute analyse.
- Le jury déplore l'emploi d'une syntaxe trop imprécise, des constructions de phrases approximatives (« malgré que » en lieu et place de « bien que », ou encore l'incontournable « mais pas que... »), des conditionnels mal construits, des inventions lexicales hasardeuses (« une ajustation »), des confusions de termes (« un accompagnant » pour un accompagnateur, un parent « agrégé » pour agréé, ...) ; certains termes génériques ne sont pas connus (une instance, la rotundité de la Terre...).

Entretien avec le jury :

- Le jury déplore parfois le recours à des réponses trop longues, trop imprécises, trop en surface, qui masquent une incompréhension de la question soulevée, ou une incapacité à y répondre avec clarté ; la connaissance du cadre institutionnel demeure insuffisante ; certains candidats semblent assimiler la fonction enseignante à celle d'un animateur ; la frontière entre le pédagogique et l'éducatif n'est pas toujours clairement positionnée ; les candidats les moins convaincants font peu de liens entre leur expérience et le référentiel de compétences.

MSP :

- Des préconisations pas toujours fondées explicitement sur les valeurs et règles de la République et du service public d'éducation. Les droits et obligations du fonctionnaire ne sont pas toujours connus des candidats ; méconnaissance du fonctionnement de l'école, des dispositifs et des acteurs ; les candidats ne sollicitent que très peu le collectif professionnel, ils semblent n'envisager la résolution du problème soulevé que de manière individuelle ; le rôle du directeur est mal connu ; manque de pragmatisme parfois constaté, candidats qui restent dans le déclaratif et peinent à approfondir leur réflexion ; le vade-mecum laïcité est peu cité ; les mises en situation donnent parfois lieu à des stratégies de résolution un peu raides et sans nuance ; certains candidats semblent recourir à une méthodologie stéréotypée du dialogue avec les familles ; les éléments de principe auxquels se réfère la situation sont confondus avec les éléments de la démarche de résolution (ce qui donne lieu à des propos parfois très formels, voire formalistes).

Conseils aux candidats :

Présentation du parcours professionnel :

- Préparer cette épreuve ; la présentation doit faire l'objet d'un entraînement visant à structurer son intervention et à investir le temps prévu.
- Savoir prendre en compte le canevas proposé par l'organisme de formation tout en sachant s'en détacher un peu afin de se distinguer dans le cadre de la présentation ; ne pas coller à sa préparation écrite et éviter l'écueil de l'apprentissage par cœur de sa présentation : le jury identifie le caractère récité de la préparation qui donne parfois lieu à une expression désincarnée, qui perd en force de conviction.
- Approfondir ses connaissances (statuts, programmes, réglementations).
- Dépasser l'aspect narratif de son parcours, faire le lien avec les compétences requises pour exercer le métier envisagé ; établir des liens avec le référentiel.

Entretien avec le jury :

- Prendre un temps de réflexion avant de répondre ; inscrire ses réponses en référence aux principes de fonctionnement de l'institution ; convoquer davantage le référentiel de compétences, les droits et obligations du fonctionnaire ; montrer sa bonne connaissance du fonctionnement de l'Ecole ; inscrire son action dans le cadre collectif.

MSP :

- Anticiper l'épreuve, en préparant divers argumentaires basés sur des situations-types.
- Au-delà des valeurs de la République, penser aussi les grands principes tels que l'école inclusive, le harcèlement... ; faire preuve de bon sens, connaître les procédures et le fonctionnement de l'école ainsi que les textes de référence ; ne pas exclure le jury de sa réflexion ; verbaliser son cheminement de pensée ; faire le lien entre les situations proposées et les parcours éducatifs, le socle commun (les méthodes et outils pour apprendre sont en à interroger, en lien avec les postures enseignantes susceptibles de générer des apprentissages efficents) ; faire vivre l'interdisciplinarité (chercher les jonctions entre les situations analysées et des apprentissages à construire dans d'autres disciplines).

Toulouse	<p>Attendus :</p> <ul style="list-style-type: none">- Une présentation argumentée, un discours convaincant qui traduit une bonne maîtrise de tous les fondamentaux du métier. <p>MSP :</p> <ul style="list-style-type: none">- Le candidat doit justifier ses réponses par rapport aux textes et aux champs de compétence du PE. La capacité à élargir la réflexion aux domaines déontologique ou éthique, à la recherche ainsi qu'à des questions d'actualité sera valorisée. <p>Conseils :</p> <ul style="list-style-type: none">- Eviter d'être dans la description linéaire de son parcours.- Oser chercher, douter, accepter de renoncer à une première réponse. Eviter tout préconçu. Analyser les situations du point de vue des différents acteurs.- Diction intelligible, utilisation d'un vocabulaire précis et d'un niveau de langue adapté (les relâchements ne sont pas admis « OK », « ouais », ...). Il est déconseillé de jargonner.
Versailles	Non publié